

# aspects statistiques

économie genevoise: rétrospective 1988  
avec quelques éléments de prévision pour 1989

n° 64  
février 89

SOMMAIRE	Page
Table des matières	1
Economie suisse et contexte international	2
Economie genevoise: vue d'ensemble	4
Tableau synoptique	8
Evolution de l'économie genevoise en 1988; examen détaillé	11



## Brièvement

- Après les événements boursiers et monétaires de l'automne 87, les prévisions économiques pour 1988 émises il y a un an, en **Suisse** comme dans les autres pays industriels, étaient teintées de pessimisme. Or 1988 a bénéficié d'une conjoncture favorable et le produit intérieur brut de la Suisse (PIB) a progressé de 2,7 % (estimation) en termes réels, contre 2,3 % en 1987. Progression des exportations, des investissements, des importations et de la consommation des ménages privés, faibles niveaux de l'inflation et du chômage : pratiquement tous les indicateurs économiques sont actuellement bien orientés. Dans ce climat, les prévisions pour 1989 sont nettement optimistes.
- L'**économie genevoise** a enregistré des résultats à nouveau assez contrastés, mais dans l'ensemble la satisfaction l'emporte largement. La masse des **salaires versés** par les entreprises du canton s'accroît à un rythme de près de 8 % par an. Le **commerce extérieur** affiche d'excellents résultats : les échanges avec l'étranger augmentent fortement, tant pour les importations (+ 9,1 %) que pour les exportations (+ 14,6 %). Les résultats à fin décembre du **test conjoncturel pour l'industrie** traduisent une satisfaction certaine des chefs d'entreprises genevois; seule la branche des machines et appareils fait état de résultats médiocres alors que la chimie et l'horlogerie-bijouterie en particulier ont connu une excellente année. En ce qui concerne les **activités de services**, le bilan est grosso modo le même en 1988 qu'en 1987 : augmentation du trafic aérien, qui contraste avec un nouveau recul de l'activité hôtelière, satisfaction dans le secteur bancaire – où toutefois les opérations boursières se ressentent encore du krach de l'automne 87 – année moyenne dans le commerce de détail où bien des commerces de luxe connaissent encore des difficultés.
- La **population** du canton a augmenté de 1 554 personnes en 1988 : un peu plus qu'en 1987 (gain 1 344), mais moins qu'en 1986 (gain 2 091). Depuis quatre ans, la croissance est relativement modérée et régulière si l'on se réfère aux années antérieures.
- L'**emploi** poursuit sa progression : l'indice trimestriel calculé par l'OFS enregistre une hausse annuelle des emplois de 1,5 % au troisième trimestre (moyenne suisse 1,1 %) alors que l'effectif de la main-d'œuvre étrangère continue de s'accroître à un rythme supérieur à 3 000 unités par an. Le **marché du travail** se caractérise par une baisse du chômage (le taux de chômage est descendu à 1,0 % en fin d'année), qui s'accompagne d'une augmentation des offres d'emploi.
- Dans le domaine du **logement**, 2 097 logements neufs ont été mis sur le marché en 1988 : c'est la seconde fois depuis six ans que la barre des 2 000 logements par an est franchie. Autres motifs de satisfaction : le nombre très élevé d'autorisations accordées (2 894) et de requêtes déposées (3 212) l'an dernier.

---

### Légende des signes

—	valeur nulle
0	valeur inférieure à la moitié de la dernière position décimale retenue
...	donnée inconnue
///	aucune donnée ne peut correspondre à la définition
( )	l'information ne peut être communiquée pour des raisons tenant à la protection des données
[ ]	valeur peu significative
e	valeur estimée
p	donnée provisoire
r	donnée révisée

# Economie genevoise : rétrospective 1988

avec quelques éléments de prévision pour 1989

---

	Page
<b>Economie suisse et contexte international</b>	2
<b>Economie genevoise : vue d'ensemble</b>	4
<b>Tableau synoptique</b>	8
<b>Evolution de l'économie genevoise en 1988 : examen détaillé</b>	
1. population résidante .....	12
2. emploi .....	16
3. marché du travail .....	20
4. agriculture .....	24
5. énergie .....	26
6. industrie .....	28
7. construction .....	32
8. logements inoccupés, demandes de logement et locaux commerciaux vacants .....	36
9. commerce de détail .....	38
10. banques .....	39
11. voitures de tourisme .....	40
12. trafic aérien .....	42
13. hôtellerie .....	44
14. secteur international .....	46
15. commerce extérieur .....	50
16. masse salariale .....	52
17. prix à la consommation .....	54

La partie **rétrospective** de ce rapport annuel est fondée sur des données mensuelles, trimestrielles ou annuelles arrêtées pour la plupart à fin décembre. Sa partie **perspective** est, forcément, moins substantielle; en effet, dans de nombreux domaines, on ne dispose d'aucun élément sérieux de prévision sur le plan cantonal, et même sur le plan suisse.

Ont été choisies, en ce qui concerne le canton de Genève, les **principales séries statistiques** démographiques et économiques produites par le Service cantonal de statistique (SCS) ou par d'autres services cantonaux ou fédéraux. Font exception deux chapitres pour lesquels on ne dispose sur le plan cantonal que d'informations de nature qualitative, d'ailleurs lacunaires : le commerce de détail et la banque.

Les données relatives à la **population résidante** (chapitre 1, tableau 1.1) et aux **logements** (chapitre 7, tableau 7.3) sont issues de statistiques, élaborées par le SCS, qui ont toutes deux fait l'objet d'une révision fondamentale au 1er janvier 1989. Les chiffres figurant dans cette publication, qui recouvrent la période 1983-1988, sont encore tirés de l'ancienne statistique; les chiffres de la nouvelle statistique n'apparaîtront dans cette rétrospective annuelle que dans l'édition 1990. Le lecteur trouvera toutefois à la page 10 de la présente édition, des informations sur cette importante révision.

## Economie suisse et contexte international

---

1988 A fin 1987, les observateurs économiques étaient secoués par l'effondrement du cours des actions intervenu en octobre et les instituts de prévisions revoyaient à la baisse des perspectives qui, même sans le krach, annonçaient déjà un affaiblissement de la croissance. Contre toute attente, 1988 a bénéficié d'une conjoncture favorable : en Suisse, le **produit intérieur brut** (PIB) – mesure de la valeur nette des biens et services produits par le système économique sur un territoire donné – progresse de 2,7 %<sup>1)</sup> en termes réels par rapport à 1987, après avoir augmenté de 2,3 % l'année précédente. Pour l'ensemble des pays de l'OCDE, la progression du PIB se fixe à 4,0 % environ, pour les pays européens de l'OCDE à 3,5 %. De manière générale, 1988 apparaît comme l'une des meilleures années de cette phase de croissance pour les pays industrialisés.

A l'échelon national, la croissance enregistrée en 1988 doit beaucoup aux **exportations** et aux **investissements**. L'évolution favorable des premières est l'une des grandes surprises de l'année, elle est attribuable au développement de l'économie mondiale et au tassement du franc suisse. La progression affirmée des investissements, quant à elle, traduit notamment un boom immobilier qui sent – presque – la surchauffe. De plus, la situation bénéficiaire des entreprises et la croissance de la demande motivent des investissements destinés à rationaliser, mais aussi à augmenter la production.

La **consommation des ménages privés** reste un soutien important de la conjoncture. Elle est favorisée par la progression des revenus réels et par la bonne disposition des ménages en matière de consommation. Les **importations** s'inscrivent nettement à la hausse en 1988.

Dans la plupart des pays industrialisés, le **chômage** reste l'un des problèmes économiques majeurs, malgré le recul enregistré en 1988 : le taux de chômage dépasse ou avoisine 10 % en Italie, en France et dans la Communauté européenne en général; il est légèrement inférieur à 10 % en Grande-Bretagne et en Allemagne (RFA). Les Etats-Unis et, surtout, le Japon, s'en sortent mieux (respectivement : environ 5,5 % et 2,5 %). En Suisse, le taux se fixe à 0,7 % à la fin de l'année, contre 0,8 % l'an passé. L'**emploi** continue de progresser, particulièrement dans les services. Beaucoup d'entreprises éprouvent des difficultés à recruter du personnel en suffisance, le problème étant particulièrement aigu pour le personnel qualifié. Cette situation se répercute sur les salaires, qui sont tendus à la hausse en valeur réelle et dont l'évolution alimente la hausse susmentionnée de la consommation privée.

1987 s'était achevé sur une baisse du dollar américain qui avait donné des cauchemars aux exportateurs suisses et amplifié les craintes consécutives au krach. En 1988, le franc suisse perd du terrain par rapport aux monnaies de tous ses partenaires commerciaux importants. Le mark allemand passe de 0,81 fr. en janvier 1988 à 0,84 fr. à la fin de l'année; le dollar américain, qui avait chuté au-dessous de 1,35 fr., se vend à plus de 1,45 fr. à fin décembre. L'indice du cours du change réel de la monnaie nationale, qui tient compte de l'évolution des prix chez les principaux partenaires commerciaux, régresse ainsi de 6 % environ entre janvier et décembre; il reste cependant supérieur aux niveaux annuels moyens atteints avant 1987.

L'évolution de la conjoncture à la suite du krach d'octobre 1988 met en évidence que plusieurs facteurs positifs ont été sous-estimés auparavant. Il existe une forte tendance structurelle à la croissance et les économies occidentales bénéficient encore des conséquences de la chute des prix des produits pétroliers intervenue en 1986. Les mesures de politique monétaire prises pour parer au krach se sont révélées efficaces et il apparaît que l'on sait mieux maintenant gérer une situation de ce type. Par ailleurs, la baisse des cours des actions n'a pratiquement pas eu d'impact sur l'économie réelle, notamment sur la consommation privée et les investissements. Tout s'est donc passé comme si le jeu boursier était déconnecté du monde de la production et des échanges.

---

1) Estimation de la Commission pour les questions conjoncturelles; les chiffres définitifs de la comptabilité nationale seront disponibles ultérieurement.

Dans la zone de l'OCDE, plusieurs pays suivent des politiques économiques d'ajustements structurels visant à intensifier la circulation des biens et des capitaux et à instaurer des conditions générales favorisant l'activité économique. Ces mesures portent et porteront leurs fruits et cela contribue à renforcer la tendance à la croissance.

1989 *Les conditions générales de l'économie occidentale sont largement positives en ce début d'année 1989 et l'on peut s'attendre à une croissance encore marquée, bien que moins vigoureuse qu'en 1988. On bénéficiera aussi des effets positifs des politiques d'ajustements structurels menées par de nombreux gouvernements, lesquelles auront un impact à longue échéance principalement. Cette image optimiste ne doit cependant pas masquer les points noirs bien connus de l'économie mondiale : déficit du budget américain gourmand en capitaux, déficits des balances commerciales de nombreux pays, endettement du tiers monde et inégalités de développement entre celui-ci et les pays industrialisés. De plus, la tentation toujours vivace du protectionnisme risque d'élever des barrières entre les Etats-Unis, le Japon et une Communauté européenne en pleine mutation.*

*En 1989, la Suisse bénéficiera du climat conjoncturel général favorable. Une demande extérieure soutenue stimulera les exportations, la progression des revenus réels des ménages alimentera la consommation privée, les réserves de commandes porteront les investissements de construction, et les investissements en bien d'équipement contribueront encore en 1989 à l'augmentation du PIB.*

*Le degré d'utilisation des capacités techniques restera à un niveau très élevé et la production ne pourra pas forcément satisfaire intégralement à la demande. Cette situation sera amplifiée par les tensions du marché de l'emploi et des goulets d'étranglement se feront sentir, aussi bien pour la main-d'œuvre très qualifiée que pour celle qui l'est moins. Ce phénomène obligera à importer encore plus pour répondre à la demande, ce qui contribuera à la croissance des partenaires commerciaux du pays.*

*De plus en plus, des questions se poseront aux confins de l'économique et du politique : que faire, face au futur grand marché européen en train de se créer et comment favoriser en Suisse l'adéquation entre offre et demande de travail ?*

## Economie genevoise : vue d'ensemble

1988

1989

### 1. Population résidante

En 1988, la population du canton a augmenté de 1 554 personnes (contre 1 344 en 1987), pour se fixer à 363 329 habitants en fin d'année. Par rapport aux chiffres enregistrés durant la dernière décennie, ce gain annuel de 1 554 habitants est plutôt modéré et s'inscrit dans la tendance à une certaine stabilisation de la croissance constatée depuis 1985. Toutefois, cette relative stabilité, observée sur un plan général, recouvre des évolutions remarquables. Ainsi, en 1988, la population d'origine suisse a diminué (de 179 habitants), chose jamais vue depuis une bonne cinquantaine d'années, alors qu'elle s'accroissait encore de 500 à 600 en 1986 et 1987. La population étrangère a augmenté, elle, de 1 733 habitants en 1988, donc plus qu'en 1986 (1 544) et 1987 (810). Cette évolution s'explique notamment par un nombre de changements d'origine (étrangers devenus Suisses par naturalisation ou mariage) plus faible (1 913) que les années précédentes (2 300 à 2 600 en 1985-1987) et par une nouvelle accentuation des pertes migratoires suisses : le nombre des départs a dépassé de 2 101 celui des arrivées en 1988.

*Vu l'instabilité des mouvements migratoires, tout pronostic sur l'évolution démographique du canton reste aléatoire. Toutefois, on peut penser que la croissance de la population du canton se maintiendra dans les valeurs de ces dernières années (grosso modo, entre 1 000 et 2 000 habitants). En raison des tensions existant sur le marché du travail et sur celui du logement, les mouvements migratoires devraient encore se solder par des gains chez les étrangers et des pertes chez les Suisses. En ce qui concerne le mouvement naturel, à signaler une tendance à l'augmentation de la natalité, consécutive à l'arrivée en âge de procréation des générations à forts effectifs nées vers les années 1965 (baby-boom).*

### 2. Emploi

Selon l'indice de l'emploi de l'Office fédéral de la statistique (OFS) relevé au 3<sup>e</sup> trimestre, le **nombre d'emplois** a augmenté de 1,5 % en un an à Genève; ce taux est supérieur à la moyenne suisse (1,1 %). La variation annuelle du nombre des emplois est assez stable dans le canton depuis trois ans : 1,4 % pour 1985-86, 1,2 % pour 1986-87, 1,5 % pour 1987-88. Par secteur d'activité, la croissance a été plus forte à Genève de 1987 à 1988 dans le secteur secondaire (1,7 %) que dans le tertiaire (1,4 %). Cette évolution un peu inhabituelle s'explique par une forte poussée des emplois dans le bâtiment et génie civil (4,2 %), qui compense largement la légère baisse enregistrée dans l'industrie et les arts et métiers (-0,2 %).

*En raison de la pénurie de personnel annoncée très généralement en Suisse, le recours à la main-d'oeuvre étrangère, en particulier frontalière, ne devrait guère connaître de pause.*

Selon le relevé d'août, la **main-d'oeuvre étrangère** travaillant dans le canton a augmenté, pour la quatrième année consécutive, de plus de 3 000 unités (3 240 de 1987 à 1988, contre 3 785 de 1986 à 1987). Par type de permis, le nombre des travailleurs frontaliers augmente de 1 601 en un an (1 820 l'année précédente), celui des travailleurs sous permis annuel de 1 040 (1 694 l'année précédente). Les autres catégories (permis d'établissement, exempts de permis et saisonniers) n'enregistrent que de faibles augmentations.

### 3. Marché du travail

Le marché du travail a connu une évolution réjouissante en 1988, à Genève comme sur le plan suisse : diminution du nombre de **chômeurs**, qui s'élève au total à 1 749 à fin décembre (-14,7 % en un an), **offres d'emplois** en augmentation - leur niveau moyen (2 540) est supérieur de 9,9 % à celui de 1987 - **pertes de travail** pour cause d'intempéries moins nombreuses que l'année précédente. Quant aux **réductions d'horaire** pour motif économique, elles ont fortement diminué durant le second semestre, après avoir connu une poussée en début d'année.

*La conjoncture économique devrait rester bonne. Dans de nombreux secteurs, le manque de main-d'oeuvre qualifiée, qui se traduit par le niveau élevé des offres d'emploi, va probablement persister, mais en raison d'inadéquations entre offres et demandes d'emploi, il paraît peu réaliste d'attendre un niveau de chômage beaucoup plus faible que celui de 1988 (moyenne annuelle : 1 794 chômeurs, contre 1 996 en 1987).*

1988

1989

#### 4. Agriculture

Bénéficiant de conditions météorologiques dans l'ensemble favorables, l'agriculture genevoise a connu une bonne année 1988. Dans la **viticulture**, la quantité de vin produite (148 800 hectolitres) correspond à celle des meilleures années et la qualité promet d'être excellente. Les rendements ont été bons à très bons pour les **céréales** panifiables (203 500 quintaux au total), moyens pour le **colza** (estimation : 40 000 quintaux), inférieurs aux prévisions pour le **soja** (4 200 quintaux). En qualité comme en quantité, la production de **fruits à pépins** (pommes et poires) a été magnifique, contrairement à celle des **fruits à noyaux** (cerises et prunes), elle médiocre. Enfin, les 350 hectares de cultures maraîchères ont connu des conditions hivernales favorables, dont ont bénéficié la production comme les cours.

*Par nature, la production agricole se prête peu aux prévisions.*

#### 5. Energie

L'énergie totale fournie dans le canton durant la dernière saison de chauffage (juillet 1987-juin 1988) marque une baisse de 3,5 %. Cette baisse est due aux conditions climatiques clémentes de l'hiver 1987-1988, alors que le précédent recul (- 4,0 %) s'expliquait principalement par d'importants mouvements de stocks de combustibles liquides dus à la chute des prix du pétrole durant le premier semestre de 1985. Ces phénomènes de baisse de la fourniture d'énergie touchent notamment les produits pétroliers et le gaz alors que pour l'électricité, l'énergie distribuée dans le réseau genevois augmente régulièrement chaque année (taux annuel compris entre 3,7 % et 5,0 % pour les 6 dernières années).

*Pas d'éléments de prévision pour 1989.*

#### 6. Industrie

Les craintes exprimées en début d'année ont fait place à plus d'optimisme : à Genève comme dans l'ensemble du pays, l'année 1988 se termine plutôt bien : la demande s'est renforcée (les carnets de commandes sont néanmoins souvent jugés insatisfaisants), la production s'est maintenue constamment au-dessus du niveau de 1987 et des goulots d'étranglement sont même apparus (manque de main-d'oeuvre, capacités techniques insuffisantes).

*Les chefs d'entreprises sont plutôt optimistes en ce qui concerne l'évolution pour ce début d'année et pensent que la demande devrait encore se renforcer. Ils s'attendent cependant à un certain ralentissement au-delà du premier trimestre.*

Par branche économique, l'année a été particulièrement satisfaisante dans la chimie et dans l'horlogerie-bijouterie. Dans la métallurgie, une très nette amélioration a été enregistrée en 1988, grâce au soutien de la demande intérieure. Satisfaction également dans les arts graphiques. En revanche, la branche des machines et appareils a connu à nouveau une année difficile : la marche des affaires a été moins bonne que sur le plan suisse, et les commandes enregistrées comme les commandes en carnets restent orientées à la baisse.

#### 7. Construction

Le **coût prévu** des constructions projetées pour 1988 s'élevait au 1er janvier 1988 à 3,085 milliards de francs, en hausse de 12,8 % en valeur nominale (contre 10,7 % un an auparavant). La part revenant à la construction de logements correspondait pour 1988 à 45,2 % des dépenses totales, contre 41,4 % un an plus tôt.

*La forte augmentation des autorisations de construire (2 894 en 1988, contre 1 387 en 1987), le niveau élevé des requêtes (3 212 en 1988, 3 183 en 1987) permettent de prévoir un accroissement du nombre de logements neufs mis sur le marché.*

2 097 **logements neufs** ont été mis sur le marché en 1988 : la barre des 2 000 logements a donc été atteinte, alors qu'on était descendu à 1 813 logements construits en 1986 et 1 666 en 1987.

## 8. Logements inoccupés, demandes de logements et locaux commerciaux vacants

1 745 logements inoccupés ont été dénombrés au 1er juin 1988, dont 1 216 logements vides et 529 vacants. Ces chiffres sont supérieurs à ceux des années précédentes (en 1987, 1 034 logements vides et 448 vacants) mais, en ce qui concerne les logements vacants, on reste dans des valeurs très basses. Les 505 logements vacants non meublés dénombrés en 1988 se décomposaient en : 36 villas à louer, 109 villas à vendre, 256 appartements à louer et 104 appartements à vendre.

## 9. Commerce de détail

Les données suisses sur les chiffres d'affaires dans le commerce de détail indiquent une progression de 2,3 % en valeur nominale entre 1987 et 1988 (chiffres arrêtés à fin octobre). 1988 sera ainsi probablement meilleure que 1987, mais encore en retrait par rapport aux deux bonnes années 1985 et 1986. Pour Genève, les données statistiques font défaut; les informations de nature qualitative recueillies par le SCS donnent une image assez contrastée : progression pour les produits de loisirs (livres, disques, etc.) et les voyages, stagnation pour l'habillement, difficultés persistantes pour le commerce de luxe.

## 10. Banques

Ni la conjoncture internationale ni les marchés financiers n'ont trop souffert des événements boursiers et monétaires de l'automne 87, et la marche des affaires a été une fois de plus favorable pour le secteur bancaire, notamment dans le domaine du crédit.

## 11. Voitures neuves mises en circulation

Le nombre de voitures neuves mises en circulation durant les dix premiers mois de l'année a diminué pour la deuxième année consécutive : ce nombre passe de 18 538 en 1986 à 17 326 en 1987 et 16 933 en 1988.

## 12. Trafic aérien

Le trafic commercial à l'aéroport de Cointrin se solde par une croissance du nombre de **passagers** de 1,9 % en 1988. Taux inférieur à celui de 1987, qui fut une année record (7,3 %), mais supérieur à celui de 1986 (0,5 %). Le tonnage du **fret** (fret local) a lui augmenté de 9,6 % en 1988, contre 6,1 % en 1987.

## 13. Hôtellerie

Le nombre des nuitées enregistré durant les mois de janvier à octobre a diminué pour la quatrième année consécutive : - 0,6 % en 1985, - 10,3 % en 1986, - 1,2 % en 1987, - 7,1 % en 1988. De 1984 à 1988, on est ainsi passé de 2 316 milliers de nuitées à 1 895 milliers (- 18,2 %). Sur le plan suisse, 1988 est également marqué par un recul - toutefois moins fort qu'à Genève - avec 1,3 % de nuitées de moins qu'en 1987. Le taux d'occupation des lits est ainsi passé à Genève sous la barre des 50 %, et s'élève à 47,8 % pour la période janvier-octobre 1988, contre 50,3 % en 1987 et 57,6 % en 1984. En 1988, le recul des nuitées est le même (- 7,1 %) pour les hôtes de Suisse ou de l'étranger.

*Le taux de vacance reste très bas dans le canton - 2,9 logements vacants pour mille logements disponibles - et la demande est toujours forte. Avec la bonne orientation du mouvement de la construction (augmentation des requêtes et des autorisations), on peut toutefois espérer une légère amélioration de la situation.*

*Les dernières enquêtes fédérales sur le climat de consommation indiquent que les ménages font plutôt preuve d'optimisme. Le commerce de détail pourra bénéficier de cette bonne disposition, d'autant plus que les revenus réels devraient encore s'accroître en 1989. A Genève, les commerçants s'attendent dans le meilleur des cas à une légère croissance de leurs ventes.*

*Les perspectives sont bonnes, même si l'intensification de la concurrence place la Suisse devant d'importants défis.*

*Pas d'éléments de prévision pour 1989.*

*Pas d'éléments de prévision pour 1989. On peut rappeler que les travaux de modernisation des installations se poursuivent et que ces derniers mois, la nouvelle halle de fret et un nouveau dispositif de tri des bagages sont entrés en service.*

*Les professionnels de la branche ne paraissent pas prévoir d'amélioration sensible de la marche des affaires pour le court terme. Pour le plus long terme, une promotion mieux adaptée, dans les domaines du tourisme et des séjours professionnels, devrait permettre d'inverser la tendance.*

#### 14. Secteur international

D'avril 1987 à avril 1988, les **emplois** du secteur international ont sensiblement augmenté. Dans les 16 organisations gouvernementales (OIG) représentées à Genève, les emplois sont passés de 15 628 à 16 012 (+ 2,5 %); dans les missions permanentes, de 3 099 à 3 243 (+ 4,6 %); en revanche, ils ont diminué de 2 736 à 2 673 (-2,3 %) dans les 10 plus grandes organisations non gouvernementales (OING) participant à l'enquête annuelle du SCS. Le nombre de personnes occupées dans le secteur international, tel qu'il est défini dans cette enquête (les trois catégories mentionnées ci-dessus), s'établit ainsi à 21 928 en avril 1988, soit 2,2 % de plus qu'un an auparavant.

Le montant global des **dépenses** engagées en 1987 par les 26 organisations couvertes par l'enquête s'est élevé à 2,404 milliards de francs, soit une hausse de 3,4 % en valeur nominale ou de 1,4 % en valeur réelle par rapport à 1986.

#### 15. Commerce extérieur

Il y a un an à pareille époque, on n'aurait osé miser sur une expansion du commerce extérieur en 1988. Les résultats sont d'autant plus frappants: la valeur des importations du canton s'est accrue l'an dernier de 9,1 % et, surtout, celles des exportations de 14,6 %. En raison d'un changement de nomenclature, les comparaisons des échanges selon la nature des marchandises ne sont provisoirement pas possibles. On peut toutefois annoncer, en ce qui concerne les exportations, une croissance forte pour l'horlogerie et la bijouterie, plus modérée pour les produits chimiques, et une stagnation pour l'industrie des machines.

#### 16. Masse salariale

La masse salariale versée par les entreprises du canton (organisations internationales gouvernementales non comprises) durant les trois premiers trimestres de l'année a augmenté de 7,9 % en valeur nominale entre 1987 et 1988. En valeur réelle, le taux se fixe à 5,6 %, contre 6,1 % un an plus tôt.

#### 17. Prix à la consommation

A Genève, les prix ont augmenté de 2,4 % en 1988 (glissement de décembre à décembre), soit légèrement plus qu'en 1987 (2,2 %). Une nouvelle fois, le taux de renchérissement est plus élevé à Genève que dans l'ensemble de la Suisse (1,9 % en 1988, comme en 1987) et l'écart se creuse puisque durant la période 1983-1988, le niveau des prix a augmenté de 17,4 % à Genève et de 12,8 % dans l'ensemble du pays.

Par groupe de dépenses, c'est le poste "loyers" qui enregistre à Genève la hausse la plus forte (5,9 %, contre 2,9 % à l'échelon national). Comme les années précédentes, le renchérissement des marchandises (1,2 %) est moins marqué que celui des services (3,4 %), le renchérissement des marchandises et services indigènes (2,9 %) plus marqué que celui des marchandises importées (1,0 %).

*Les perspectives émises en avril 1988 par les OIG tablent sur la stabilité ou sur un léger repli de l'emploi et des dépenses.*

*Pas d'éléments de prévision pour le canton. Sur le plan suisse, les prévisions (qui portent sur les biens mais aussi sur les services) tablent sur la croissance: selon les sources, de 3,5 % à 6,5 % pour les importations et de 3,3 % à 5,5 % pour les exportations.*

*Selon les prévisions macroéconomiques disponibles pour la Suisse, la rémunération des salariés devrait augmenter de 5 % à 6 % en 1989.*

*Les prévisions des principaux instituts et des grandes banques situent pour 1989 le taux de renchérissement en Suisse dans une fourchette de 2,5 % à 3,0 %. Pour Genève, la fourchette est plus large: entre 2,5 % et 3,5 % selon le SCS; le maximum de cette fourchette serait sans doute atteint en cas de relèvement des taux hypothécaires. On s'attend donc en Suisse, comme dans l'ensemble des pays industrialisés, à une certaine accélération du renchérissement en raison de la vigueur de la demande, de la reprise des cours des matières premières et du degré élevé d'utilisation des capacités de production... en mettant entre parenthèses les prix du pétrole.*

Economie genevoise : tableau synoptique 1988

	Unité	Situation ou période			Variation 1987-88	
			1987	1988	absolue	en %
<b>Population</b> (saisonniers non compris)						
Suisses	Nombre	Fin décembre	242 886	242 707	- 179	- 0,1
Etrangers	"	"	118 889	120 622	1 733	1,5
Total	"	"	361 775	363 329	1 554	0,4
Naissance	"	Total annuel	3 808	4 203	395	10,4
Décès	"	"	3 103	3 183	80	2,6
Gain naturel	"	"	705	1 020	315	44,7
Immigrés	"	Total annuel	18 265	18 893	628	3,4
Emigrés	"	"	17 626	18 359	733	4,2
Gain migratoire	"	"	639	534	- 105	- 16,4
dont Suisses	"	"	- 1 589	- 2 101	512	- 32,2
Etrangers	"	"	2 228	2 635	407	18,3
<b>Emploi</b>						
Indice de l'emploi <sup>1)</sup>	3e trim 85 = 100	3e trimestre	101,7	103,2	///	1,5
Travailleurs étrangers, total	Nombre	Août	112 191	115 431	3 240	2,9
• permis B + C <sup>2)</sup>	"	"	63 632	65 153	1 521	2,4
• frontaliers <sup>2)</sup>	"	"	27 376	28 977	1 601	5,8
• saisonniers <sup>2)</sup>	"	"	7 634	7 687	53	0,7
• exempts <sup>3)</sup>	"	"	13 549	13 614	65	0,5
<b>Marché du travail</b>						
Chômeurs, total	Nombre	Moyenne annuelle	2 080	1 924	- 156	- 7,5
• sans emploi	"	"	1 996	1 794	- 202	- 10,1
• partiellement sans emploi	"	"	84	130	46	54,8
Travailleurs subissant une réduction d'horaire	Nombre	Moyenne annuelle	293	571	278	94,9
Heures chômées	Milliers	Total annuel	229	461	232	101,3
Taux de chômage	%	Moyenne annuelle	1,2	1,1	///	- 8,3
Offres d'emploi, total	Nombre	Moyenne annuelle	2 312	2 540	228	9,9
• à plein temps	"	"	1 907	2 117	210	11,0
• à temps partiel	"	"	405	423	18	4,4
<b>Agriculture, production</b>						
Viticulture	hl	Total annuel	151 037	148 745	- 2 292	- 1,5
Céréales	q	"	200 296	203 500 <sup>e</sup>	3 204	1,6
Colza	q	"	40 574	40 000 <sup>e</sup>	- 574	- 1,4
<b>Energie, consommation</b>						
Electricité	MWh	Saison (juillet-juin)	2 077 681	2 156 885	79 204	3,8
Combustibles liquides	"	"	4 715 500	4 365 937	- 349 563	- 7,4
Carburants	"	"	2 800 324	2 733 681	- 66 643	- 2,4
<b>Industrie</b>						
Indicateur synthétique de la marche des affaires	Indice	4e trimestre	- 6	10	///	///
<b>Logements, construction</b>						
Autorisés	Nombre	Total annuel	1 387	2 894	1 507	108,7
Mis en chantier	"	"	1 451	2 255	804	55,4
Construits	"	"	1 666	2 097	431	25,9
<b>Logements inoccupés</b>						
dont vacants non meublés	Nombre	1er juin	1 482	1 745	263	17,7
vacants meublés	"	"	410	505	95	23,2
vides	"	"	38	24	- 14	- 36,8
dont vacants non meublés	"	"	1 034	1 216	182	17,6
<b>Demandes de logement</b> <sup>4)</sup>	Nombre	Total annuel	...	3 452	///	///

1) Source : OFS.

2) Source : Office fédéral des étrangers.

3) Source : SCS.

4) Nouvelles demandes enregistrées durant l'année à l'Office du logement social. Le chiffre correspondant de 1987 n'est pas disponible.

	Unité	Situation ou période			Variation 1987-88	
			1987	1988	absolue	en %
<b>Voitures</b>						
Effectif (immatriculées)	Nombre	Fin décembre	189 456	195 913	6 457	3,4
Neuves (mises en circulation)	"	Janvier-octobre	17 326	16 933	- 393	- 2,3
<b>Aéroport (trafic commercial)</b>						
Mouvements d'avions	Nombre	Total annuel	88 884	92 895	4 011	4,5
Trafic passagers local	"	"	4 939 704	5 082 185	142 481	2,9
Fret local	Tonnes	"	47 918	52 505	4 587	9,6
<b>Hôtellerie</b>						
Arrivées	Nombre	Janvier-octobre	828 605	808 890 <sup>p</sup>	- 19 715	- 2,4
Nuitées	"	"	2 039 659	1 895 226 <sup>p</sup>	- 144 433	- 7,1
dont hôtes de l'étranger	"	"	1 724 713	1 602 874 <sup>p</sup>	- 121 839	- 7,1
Lits disponibles	"	"	13 330	12 998 <sup>p</sup>	- 332	- 2,5
Taux d'occupation des lits disponibles	%	"	50,3	47,8 <sup>p</sup>	///	- 5,0
<b>Secteur international</b>						
Emplois, total	Nombre	Avril	21 463	21 928	465	2,2
dont OIG	"	"	15 628	16 012	384	2,5
missions permanentes	"	"	3 099 <sup>e</sup>	3 243 <sup>e</sup>	144	4,6
dix principales OING	"	"	2 736	2 673	- 63	- 2,3
<b>Commerce extérieur</b>						
Importations	Mio F	Total annuel	5 506	6 009	503	9,1
Exportations	"	"	5 328	6 106	778	14,6
<b>Masse salariale</b>	Mio F	Janvier-septembre	7 269	7 841	572	7,9
<b>Prix à la consommation</b>						
Biens importés	Indice	Fin décembre	114,6	117,4	///	2,4
Biens et services indigènes	"	"	101,8	102,8	///	1,0
	"	"	120,0	123,5	///	2,9
<b>Poursuites et faillites</b>						
Réquisitions de poursuite	Nombre	Total annuel	115 296	126 420	11 124	9,6
Séquestres	"	"	668	701	33	4,9
Faillites définitives	"	"	762	813	51	6,7
dont successions répudiées	"	"	581	592	11	1,9
<b>Economie suisse : quelques indicateurs</b>						
Indice de l'emploi	Indice	3e trimestre	102,5	103,7	///	1,1
Taux de chômage	%	Moyenne annuelle	0,8	0,7	///	///
Indice synthétique de la marche des affaires	Indice	Moyenne annuelle	- 6,0	7,1	///	///
Produit intérieur brut <sup>1)</sup>	Mio F	Total annuel	255 130 <sup>p</sup>	268 575 <sup>e</sup>	///	2,7
dont dépenses des ménages	"	"	150 060 <sup>p</sup>	156 885 <sup>e</sup>	///	2,5
formation de capital fixe	"	"	64 370 <sup>p</sup>	71 015 <sup>e</sup>	///	6,4
exportations	"	"	90 245 <sup>p</sup>	96 245 <sup>e</sup>	///	5,2
importations	"	"	88 345 <sup>p</sup>	96 705 <sup>e</sup>	///	7,3
solde balance commerciale	"	"	1 900 <sup>p</sup>	- 460 <sup>e</sup>	///	///
Prix à la consommation	Indice	Fin décembre	110,6	112,8	///	1,9
Taux d'intérêt des dépôts d'épargne	%	Moyenne annuelle	3,32	3,11	///	///
Indice suisse des actions	Indice	Décembre	224,8	275,0	///	22,3
Monnaie de banque centrale ajustée	Mio F	Moyenne annuelle	32 708	31 420	- 1 288	- 3,9
Cours du \$ US	Franç	Moyenne annuelle	1,49	1,46	- 0,03	- 2,0
Cours effectif du franc	Indice	Fin décembre	154,1	145,1	///	- 5,8

1) Variations 1987-88 en termes réels.

### *Population résidante, logements : deux statistiques rénovées*

Dès le 1er janvier 1989, deux statistiques importantes, parmi les plus suivies par les observateurs de la vie cantonale, ont été révisées. Cette opération, qui fera l'objet d'une information spécifique, n'a pas de conséquences sur la présentation de la présente rétrospective annuelle. En effet, celle-ci est fondée sur les chiffres de la période comprise entre les 31-décembres 1983 et 1988, et c'est donc dans l'édition de l'an prochain que les deux nouvelles statistiques feront leur apparition.

Toutefois, il n'est pas inutile de donner ici quelques éléments d'explication sur cette importante opération de rénovation statistique :

- Pour la **statistique démographique**, il s'agit d'une véritable rupture méthodologique, puisque l'on passe d'une statistique de type "progressive" - population estimée sur la base des recensements décennaux de la population, avec mise à jour intermédiaire à l'aide des informations sur les mouvements démographiques recueillies par les services du Contrôle de l'habitant (CH) et retravaillées par le Service cantonal de statistique (SCS) - à un relevé direct fait tous les mois par le SCS dans la base de données informatique du CH.
- En ce qui concerne la **statistique des logements**, on passe d'une statistique de type "progressive pure" (jusqu'à fin 1988) à une nouvelle statistique que l'on peut qualifier de "progressive améliorée" (dès le début 1989), dans laquelle les recensements fédéraux décennaux permettent de constituer un fichier intermédiaire des immeubles avec logements.
- Ces deux opérations se traduisent dans les chiffres par des **ruptures importantes** : au 1er janvier 1989, la population résidante du canton passe de 363 329 habitants selon l'ancienne statistique à 378 064 habitants selon la nouvelle, soit une correction de 14 735 ou 4,1 %. Le nombre de logements passe lui de 185 968 à 182 727, soit une correction de - 3 241 ou - 1,7 %.
- Dans le premier cas, la rupture statistique découle de la rupture méthodologique; en effet, les critères et les modalités de dénombrement sont très différents entre recensements et fichiers de population. Dans le second cas, la rupture constatée dans les chiffres s'explique d'abord par le sous-enregistrement, dans l'ancienne statistique, des changements d'affectation (logements d'habitation utilisés à des fins professionnelles) intervenus dans les années soixante, dont il n'avait pas été possible de tenir compte jusqu'ici.
- Il est important de relever que les statistiques du mouvement annuel (**mouvement démographique** dans le premier cas, **mouvement de la construction** dans le second) ne sont pratiquement pas touchées par ces changements, et qu'il y aura continuité dans les séries y relatives : seuls l'état de la population, d'une part, et le parc des logements, d'autre part, sont modifiés à la date du 1er janvier 1989.
- Les deux nouvelles statistiques fournissent dorénavant des données plus fiables et plus détaillées. Leur publication devrait se traduire, soit dans la prochaine édition de cette rétrospective annuelle, soit dans les autres publications du SCS, par une amélioration de l'information de base.

## Evolution de l'économie genevoise en 1988 : examen détaillé

---

	Page
1. Population résidante .....	12
2. Emploi .....	16
3. Marché du travail .....	20
4. Agriculture .....	24
5. Energie .....	26
6. Industrie .....	28
7. Construction .....	32
8. Logements inoccupés, demandes de logement et locaux commerciaux vacants .....	36
9. Commerce de détail .....	38
10. Banques .....	39
11. Voitures de tourisme .....	40
12. Trafic aérien .....	42
13. Hôtellerie .....	44
14. Secteur international .....	46
15. Commerce extérieur .....	50
16. Masse salariale .....	52
17. Prix à la consommation .....	54

## 1. Population résidante

### 1988 Population résidante selon l'origine

A fin décembre 1988, la population résidante permanente du canton s'élève à 363 329, dont 242 707 personnes d'origine suisse et 120 622 d'origine étrangère. L'affaiblissement de la proportion de Suisses et, corollairement, le renforcement de la part étrangère de la population, constatés depuis quelques années déjà, se poursuivent en 1988. Il faut toutefois remarquer que ces variations sont de faible amplitude. La part de la population suisse a régressé de 67,3 % en 1970 jusqu'à 66,3 % en 1974, pour remonter par la suite à 68,7 % en 1980, date à laquelle elle amorce un nouveau recul. Celui-ci demeure modeste. Il est de 1,9 points en huit ans.

### Mouvement démographique du canton selon l'origine

L'année 1988 a vu la population du canton augmenter de 1 554. La stabilisation du gain annuel constatée depuis 1985 semble se confirmer. Le gain total 1988 se compose d'un solde naturel de 1 020 et d'un solde migratoire de 534. Ces deux éléments du gain total sont particulièrement remarquables en 1988. En effet, le gain naturel dépasse la barre des 1 000 et retrouve son niveau du milieu des années septante. Bien que la quasi-totalité de ce gain provienne de la population étrangère, pour la première fois depuis 1970, le solde naturel suisse est positif (+ 9). Cette évolution est avant tout due à la progression des naissances ces dernières années. En l'état, on peut supposer que cette augmentation de la natalité est d'abord la conséquence de l'arrivée à l'âge de la procréation des générations à forts effectifs des années du baby-boom (60-65).

Le gain migratoire, lui, semble se stabiliser à un niveau plutôt bas (moins de mille). Mais sa composition confirme la tendance à voir la population suisse quitter le canton (- 2 101). Les changements d'origine se situent toujours dans la moyenne de ces dix dernières années.

1989 *1988 semble confirmer la stabilisation de l'évolution démographique amorcée en 1983. Elle est, avant toute chose, la conséquence de la réduction du gain migratoire. Mais il faut rappeler que celui-ci peut fluctuer de manière importante à court terme. 1989 devrait, néanmoins, voir le ralentissement de l'augmentation de la population se prolonger.*

Tableau 1.1

Canton de Genève

Population résidante selon l'origine<sup>1)</sup>

	Nombres absolus			Pour mille		
	Suisses	Etrangers	Total	Suisses	Etrangers	Total
1983	239 839	113 701	353 540	678	322	1 000
1984	240 984	116 095	357 079	675	325	1 000
1985	241 805	116 535	358 340	675	325	1 000
1986	242 352	118 079	360 431	672	328	1 000
1987	242 886	118 889	361 775	671	329	1 000
1988	242 707	120 622	363 329	668	332	1 000

1) Chiffres au 31 décembre.

Tableau 1.2

Canton de Genève

Mouvement démographique selon l'origine<sup>1)</sup>

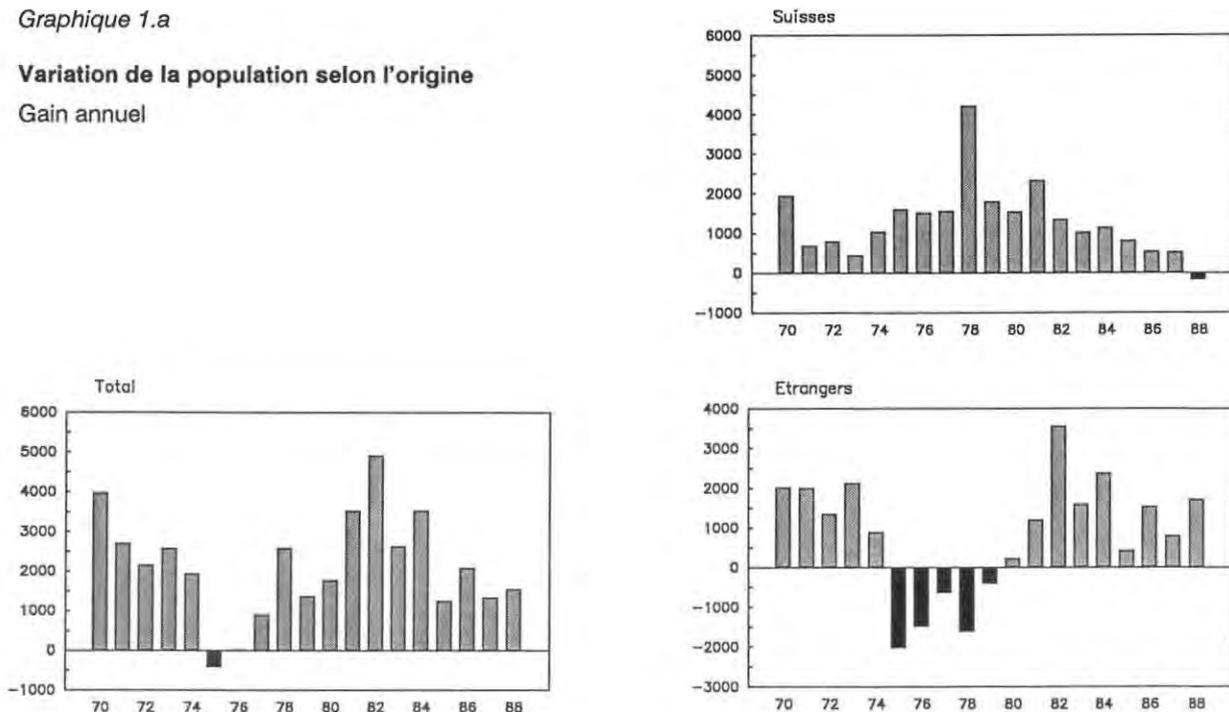
	Gain naturel			Gain migratoire			Changements d'origine		Gain total		
	Suisses	Etrangers	Total	Suisses	Etrangers	Total	Suisses	Etrangers	Suisses	Etrangers	Total
1983	- 297	736	439	- 430	2 628	2 198	1 757	- 1 757	1 030	1 607	2 637
1984	- 329	679	350	- 332	3 521	3 189	1 806	- 1 806	1 145	2 394	3 539
1985	- 380	758	378	- 1 274	2 157	883	2 475	- 2 475	821	440	1 261
1986	- 12	797	785	- 2 025	3 331	1 306	2 584	- 2 584	547	1 544	2 091
1987	- 149	854	705	- 1 589	2 228	639	2 272	- 2 272	534	810	1 344
1988	9	1 011	1 020	- 2 101	2 635	534	1 913	- 1 913	- 179	1 733	1 554

1) Gain naturel = naissances - décès;  
 gain migratoire = immigrants - émigrants;  
 gain total = gain naturel + gain migratoire.

Graphique 1.a

Variation de la population selon l'origine

Gain annuel



1988 **Mouvement migratoire du canton**

Le mouvement migratoire se compose de deux courants opposés : les arrivées et les départs. Le solde peut être positif, négatif ou nul. Nous l'avons déjà relevé, en 1988, le solde total (534) se situe dans les années de faible progression. Si le mouvement migratoire étranger, tant du point de vue des arrivées, que des départs et du solde, ne se démarque pas de l'évolution de ces dernières années, il n'en est pas de même du mouvement migratoire suisse. Ce dernier poursuit la tendance amorcée en 1985. En effet, à cette date, le solde suisse, constamment négatif dès 1982, s'amplifiait soudainement. 1988 voit cette tendance se renforcer. Les deux composantes du solde migratoire évoluent clairement depuis deux ans dans des sens opposés : affaiblissement des arrivées suisses et renforcement des départs.

On peut encore relever que Portugais (+ 1 899) et Yougoslaves (+ 122) représentent plus des trois quarts du gain migratoire étranger. Il est probable, par ailleurs, que, comme lors des années précédentes, une part importante de cette augmentation est la conséquence des regroupements familiaux.

**Gain migratoire selon l'activité**

La distinction selon l'activité confirme la part importante que tient vraisemblablement le regroupement familial dans le gain migratoire étranger. En effet, le 60 % du solde positif étranger est composé de personnes inactives professionnellement (1 603). Les 1 032 actifs en représentent le 40 %.

Le solde migratoire suisse se caractérise surtout par une perte élevée d'actifs depuis trois ans (- 1 554 en 1988).

1989 *Le mouvement migratoire extérieur du canton, bien que sujet à de brusques variations, laisse apparaître, depuis peu, deux tendances. D'une part, une stabilisation de la migration étrangère, avec une très forte composante d'inactifs et, d'autre part, une perte élevée de la population résidente suisse, formée essentiellement d'actifs. Il est probable que ces deux tendances se prolongeront, en 1989, à des degrés divers.*

Tableau 1.3

Canton de Genève

Mouvement migratoire selon l'origine (sans saisonniers)

	Immigrants			Emigrants			Gain migratoire		
	Suisses	Etrangers	Total	Suisses	Etrangers	Total	Suisses	Etrangers	Total
1983	7 515	10 725	18 240	7 945	8 097	16 042	- 430	1 628	2 198
1984	7 566	12 909	20 475	7 898	9 388	17 286	- 332	3 521	3 189
1985	6 817	12 591	19 408	8 091	10 434	18 525	- 1 274	2 157	883
1986	6 407	12 790	19 197	8 432	9 459	17 891	- 2 025	3 331	1 306
1987	6 672	11 593	18 265	8 261	9 365	17 626	- 1 589	2 228	639
1988	6 561	12 332	18 893	8 662	9 697	18 359	- 2 101	2 635	534

Tableau 1.4

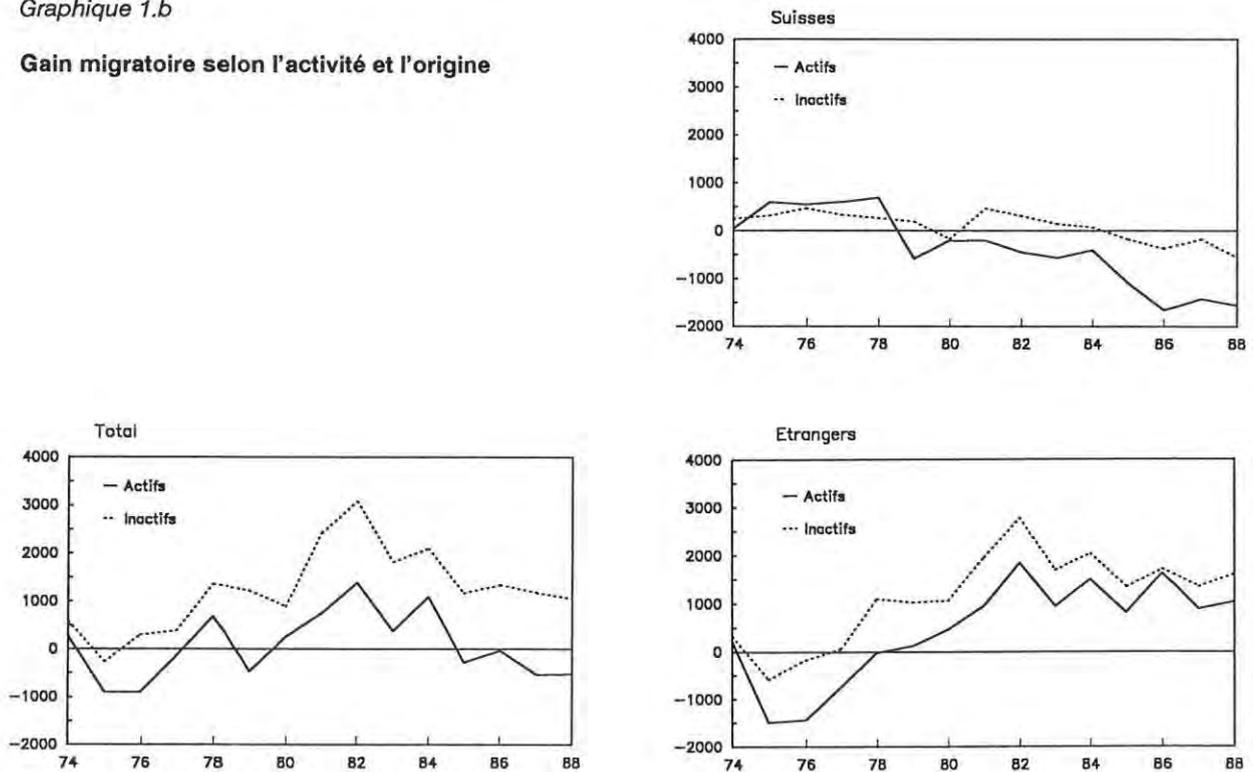
Canton de Genève

Gain migratoire selon l'activité et l'origine

	Inactifs			Actifs		
	Suisses	Etrangers	Total	Suisses	Etrangers	Total
1983	137	1 686	1 823	- 567	942	375
1984	73	2 028	2 101	- 405	1 493	1 088
1985	- 178	1 343	1 165	- 1 096	814	- 282
1986	- 366	1 708	1 342	- 1 659	1 623	- 36
1987	- 170	1 348	1 178	- 1 419	880	- 539
1988	- 547	1 603	1 056	- 1 554	1 032	- 522

Graphique 1.b

Gain migratoire selon l'activité et l'origine



## 2. Emploi

1988 A fin septembre 1988, l'indice de l'emploi se fixe à 103,2 points et enregistre une hausse annuelle de 1,5 % (moyenne suisse : + 1,1 %) qui recouvre les variations suivantes, selon les secteurs d'activité :

Secteur secondaire	:	+	1,7 %	(Suisse : + 0,6)
dont industrie, arts et métiers	:	-	0,2 %	(Suisse : + 0,2)
bâtiment et génie civil	:	+	4,2 %	(Suisse : + 1,6)
Secteur des services	:	+	1,4 %	(Suisse : + 1,5)

La moyenne de l'indice pour les trois premiers trimestres de l'année 1988 est de 102,6 %, en progression de 1,4 % par rapport à la période correspondance de 1987.

Dans 13 cantons, la variation annuelle de l'indice observée à fin septembre dépasse la moyenne suisse (+ 1,1 %); dans 2 cantons elle est identique et dans 11 autres inférieure. Parmi ces derniers, seuls Schaffhouse (- 0,3 %) et Argovie (- 0,1 %) voient le niveau de l'emploi baisser en un an. S'agissant des cantons romands, ils enregistrent tous des résultats supérieurs à la moyenne du pays, à l'exception du Jura (+ 1,0 %); Fribourg (+ 4,1 %) et le Valais (+ 2,2 %) arrivent en tête, suivis de Neuchâtel (+ 1,7 %), Genève (+ 1,5 %) et Vaud (+ 1,2 %).

1989 *Les indices relatifs au degré d'occupation et aux perspectives d'occupation, qui résument les appréciations des entreprises, ont atteint des valeurs<sup>1)</sup> identiques à Genève et en Suisse : 132 pour le degré d'occupation et 128 pour les perspectives d'occupation. Dans ses commentaires, l'Office fédéral de la statistique note que "le dépouillement des questions d'appréciation également posées lors de l'enquête trimestrielle sur l'emploi révèle, d'une part, un jugement positif de la situation et des perspectives en matière d'emploi et, d'autre part, une certaine inquiétude quant à la pénurie toujours croissante de personnel qualifié".*

---

1) 150 = bon, 100 = satisfaisant ou incertain, 50 = mauvais.

Tableau 2.1

Canton de Genève

**Personnes occupées selon l'activité économique<sup>1)</sup>**

	Nombres absolus			Répartition en pour cent		Variation 1975-85
	1975	1982	1985	1975	1985	
<b>Secteur primaire</b>	3 763	4 037	4 348	1,9	1,8	585
<b>Secteur secondaire</b>	51 945	49 010	49 894	25,6	20,5	- 2 051
Economie énergétique	1 480	1 363	1 380	0,7	0,6	- 100
Industrie, arts et métiers	33 783	31 171	29 066	16,7	11,9	- 4 717
Bâtiment et génie civil	16 682	16 476	19 448	8,2	8,0	2 766
<b>Secteur tertiaire</b>	147 073	171 546	189 531	72,5	77,7	42 458
Commerce, hôtellerie, réparation	48 603	54 193	58 389	24,0	24,0	9 786
Transports et communications	12 119	13 101	14 424	6,0	5,9	2 305
Banques, assurances, affaires immobilières, agences-conseils	31 581	41 523	45 708	15,6	18,7	14 127
Autres services (publics et privés) <sup>2)</sup>	32 360	37 227	42 738	15,9	17,5	10 378
Administrations publiques au sens étroit du terme, assurances sociales	7 077	7 703	9 700	3,5	4,0	2 623
Organisations intergouvernementales et représentations diplomatiques <sup>3)</sup>	15 333	17 799	18 572	7,5	7,6	3 239
<b>Total</b>	<b>202 781</b>	<b>224 593</b>	<b>243 773</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>40 992</b>

1) Total des emplois à plein temps et à temps partiel.

2) En particulier : enseignement, services de santé, voirie, oeuvres sociales, organismes de défense d'intérêts, culture, sports et divertissements.

3) En 1975, non compris les consulats.

Sources : RFE 75 et 85, enquête cantonale de 1982

Tableau 2.2

Canton de Genève - Suisse

**Indices genevois et suisse de l'emploi (3e trimestre 1985 = 100)**

Résultats trimestriels

	1986	1987				1988		
	IV	I	II	III	IV	I	II	III
<b>Genève</b>								
Indice de l'emploi	98,8	100,4	101,5	101,7	100,1	101,9	102,7	103,2
dont secteur secondaire	95,4	101,0	102,0	101,3	95,3	100,0	102,9	103,1
secteur tertiaire	100,1	100,4	101,5	101,9	101,8	102,8	102,9	103,3
Variation annuelle en %	1,1	1,5	1,2	1,2	1,2	1,5	1,3	1,5
<b>Suisse</b>								
Indice de l'emploi	99,0	100,1	102,1	102,5	99,9	101,4	103,3	103,7
dont secteur secondaire	95,7	98,2	101,0	101,2	95,4	98,2	101,3	101,8
secteur tertiaire	101,3	101,4	102,9	103,4	103,3	103,6	104,7	105,0
Variation annuelle en %	1,2	1,4	1,2	1,4	0,9	1,3	1,2	1,1

Source : Office fédéral de la statistique

## **Main-d'oeuvre étrangère**

1988 Pour la quatrième année consécutive, l'effectif de la main-d'oeuvre étrangère active dans le canton enregistre une progression annuelle supérieure à 3 000 unités : + 3 240 travailleurs d'août 1987 à août 1988 (+ 2,9 %). L'évolution des douze derniers mois découle principalement de la progression des effectifs des frontaliers (+ 1 601; 49,4 % du gain total) et des travailleurs au bénéfice d'un permis annuel (+ 1 040; 32,1 %).

En quatre ans, le nombre de travailleurs étrangers occupés dans le canton a ainsi augmenté de 13 919 unités (+ 13,7 %); ces dernières se répartissent de la manière suivante selon le type de permis :

+ 5 313 frontaliers, + 4 843 "annuels", + 2 592 "établis", + 788 fonctionnaires internationaux exempts de permis et + 383 travailleurs saisonniers.

### **Les travailleurs établis**

Sur dix travailleurs étrangers, quatre sont titulaires d'un permis d'établissement (47 256, soit le 40,9 % de l'effectif total). Trois nationalités rassemblent plus des 3/4 de ces travailleurs : un tiers sont de nationalité italienne (34,5 %), un quart de nationalité espagnole (24,4 %) et moins d'un cinquième de nationalité française (17,5 %). Un quart des actifs sont occupés dans l'industrie et les métiers (23,8 %) et 9,1 % dans le bâtiment et le génie civil.

### **Les permis annuels**

Les travailleurs au bénéfice d'un permis annuel, qui représentaient moins de 13 % du total de la main-d'oeuvre étrangère en 1984, en constituent les 15,5 % en août 1988 (17 897 personnes). Plus de la moitié des "annuels" sont d'origine ibérique (54,1 %); on compte en effet 6 516 Portugais (+ 762 en un an) et 3 174 Espagnols (+ 78). Les principales branches d'activité sont le bâtiment et le génie civil (17,9 % du total), le commerce (15,2 %), l'hôtellerie et la restauration (14,0 %) ainsi que l'industrie et les arts et métiers (11,7 %).

### **Les saisonniers**

Les 7 687 saisonniers constituent le 6,7 % de la main-d'oeuvre étrangère; la plupart sont de sexe masculin (89,4 %). Par pays de provenance, le Portugal vient largement en tête (4 833 personnes, soit le 62,9 %), suivi de l'Espagne (1 642, 21,4 %), de l'Italie (541, 7,0 %) et de la Yougoslavie (448, 5,8 %). Le bâtiment et le génie civil occupent plus de la moitié du contingent de saisonniers (53,6 %), l'hôtellerie et la restauration moins du tiers (30,0 %), l'agriculture et la sylviculture près d'un dixième (9,5 %).

### **La main-d'oeuvre frontalière**

Un quart des travailleurs étrangers du canton ont un statut de frontalière (28 977 personnes, soit le 25,1 % de l'effectif total des étrangers contre 24,4 % en août 1987). Constituée d'un tiers de femmes (10 349 personnes, soit le 35,7 %), la main-d'oeuvre frontalière ne comprend que 493 personnes de nationalité autre que française. L'industrie et les arts et métiers emploient le plus grand nombre de frontaliers (30,8 % du total); viennent ensuite le commerce (20,6 %), le bâtiment et le génie civil (9,9 %), l'hôtellerie et la restauration (8,9 %) et les services de santé et les soins corporels (6,9 %).

### **Les fonctionnaires internationaux**

Les fonctionnaires internationaux exempts de permis – mais titulaires d'une carte de légitimation délivrée par le Département fédéral des affaires étrangères – représentent le 11,8 % de l'effectif total de la main-d'oeuvre étrangère (13 614 personnes). Plus des 3/4 d'entre eux (76,6 %) travaillent dans les organisations internationales gouvernementales établies à Genève (ONU, BIT, OMS, CERN, etc.), les autres (23,4 %) étant employés dans l'une des quelque 120 missions permanentes accréditées dans le canton.

1989 *En raison de la pénurie de personnel, le recours à la main-d'oeuvre étrangère, en particulier frontalière, ne devrait pas connaître de pause (voir page 16).*

Tableau 2.3

Canton de Genève

**Main-d'oeuvre étrangère selon le type de permis**

	Type de permis					Totaux		
	Etablis- sement	Annuel	Exempt	Saisonnier	Frontalier	Total général	Total sans exempt	Sous contrôle <sup>1)</sup>
<b>Effectif en août</b>								
1983	43 582	12 695	12 803	7 246 <sup>2)</sup>	23 480	99 806	87 003	43 421
1984	44 664	13 054	12 826	7 304	23 664	101 512	88 686	44 022
1985	45 362	13 945	13 221	7 580	24 442	104 550	91 329	45 967
1986	46 355	15 163	13 352	7 980	25 556	108 406	95 054	48 699
1987	46 775	16 857	13 549	7 634	27 376	112 191	98 642	51 867
1988	47 256	17 897	13 614	7 687	28 977	115 431	101 817	54 561
<b>Variation</b>								
1982-83	1 381	189	176	- 246	278	1 778	1 602	221
1983-84	1 082	359	23	58	184	1 706	1 683	1 660
1984-85	698	891	395	276	778	3 038	2 643	1 945
1985-86	993	1 218	131	400	1 114	3 856	3 725	2 732
1986-87	420	1 694	197	- 346	1 820	3 785	3 588	3 168
1987-88	481	1 040	65	53	1 601	3 240	3 175	2 694

1) Travailleurs étrangers sous contrôle : détenteurs de permis annuels, saisonniers et frontaliers.

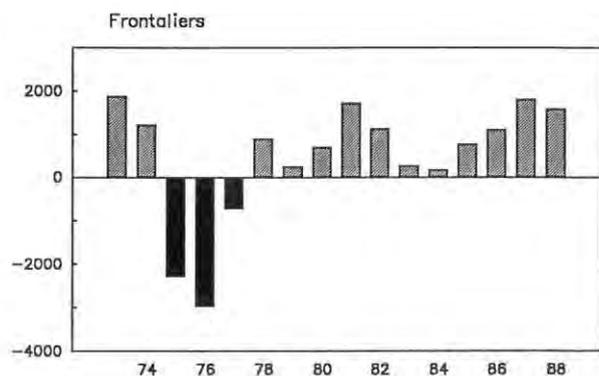
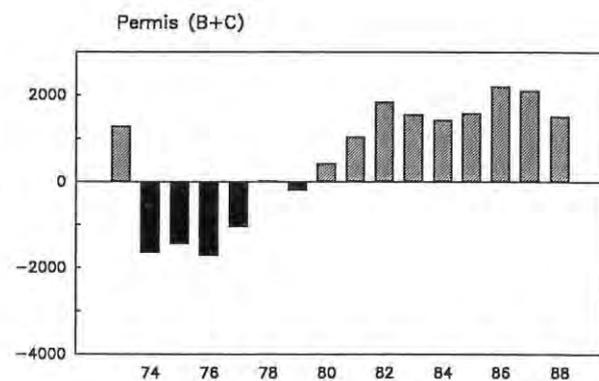
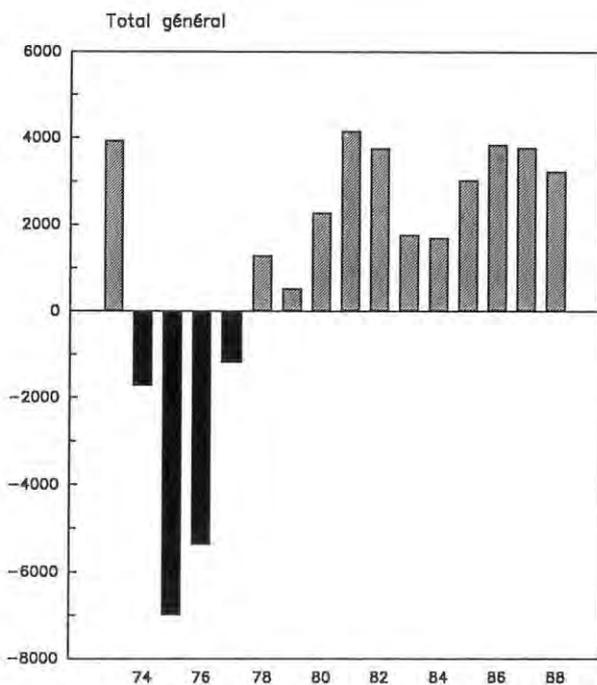
2) Relevé de septembre de l'OCE.

Source : Office fédéral des étrangers, à l'exception des exempts dont le nombre est tiré de l'enquête annuelle du SCS auprès des Organisations internationales gouvernementales et de la statistique progressive des missions permanentes tenue par le SCS.

Graphique 2

**Main-d'oeuvre étrangère selon le type de permis**

Variations annuelles, chiffres en août



### 3. Marché du travail

1988 Globalement, le marché du travail a évolué d'une manière positive au cours de l'année. Le nombre de chômeurs a progressivement diminué et atteint son niveau le plus bas en décembre. Les offres d'emploi sont plus nombreuses que l'année précédente; seule ombre à ce tableau, les réductions de travail pour motif économique, qui ont sensiblement augmenté.

A fin décembre, le nombre total de **chômeurs** s'élève à 1 749 (dont 153 personnes partiellement sans emploi), ce qui correspond à une diminution de 14,7 % par rapport au même mois de l'année précédente. La moyenne annuelle s'établit à 1 924 chômeurs recensés (dont 130 partiellement sans emploi) contre 2 080 en 1987. A partir du mois de juin, le **taux de chômage** se stabilise à 1,0 % de la population active et sa moyenne annuelle s'élève à 1,1 %. Ce niveau est toutefois toujours nettement supérieur à celui de l'ensemble du pays, qui est de 0,7 %.

Les chiffres mensuels des **offres d'emploi** oscillent entre environ 2 200 et 2 700; elles atteignent en moyenne 2 540. Ce niveau est supérieur de 9,9 % à celui de 1987. Les offres d'emploi dépassent tout au long de l'année le nombre de chômeurs, et cela d'une manière plus prononcée que l'année précédente, phénomène dont l'origine pourrait bien être le manque de main-d'oeuvre qualifiée observé en général en Suisse.

Quant aux **réductions d'horaire** pour motif économique, les nombres d'heures chômées ont atteint des niveaux records durant les trois premiers mois ainsi qu'en juin pour diminuer fortement durant la deuxième moitié de l'année. En moyenne, 571 travailleurs ont été touchés (contre 293 en 1987) et le total des heures chômées se monte à 461 000, soit le double de l'année précédente. Les principales branches concernées sont les machines, appareils et véhicules et, dans une moindre mesure, l'industrie des métaux.

Les **pertes de travail pour cause d'intempéries**, enfin, sont moins nombreuses qu'en 1987. 120 travailleurs ont été touchés en moyenne (contre 274 en 1987) avec, au total, environ 17 000 heures chômées. Ces pertes ont été enregistrées essentiellement dans l'horticulture, le bâtiment et le génie civil.

1989 *La bonne conjoncture devrait se poursuivre au cours de l'année. Dans les services et la construction, on peut s'attendre à une croissance de l'emploi et le manque de main-d'oeuvre qualifiée pourrait se renforcer. Le niveau du chômage ne se réduira cependant guère, étant donné qu'il s'agit d'un "résidu" structurel difficilement compressible.*

Tableau 3.1

Canton de Genève

Marché du travail

	1983	1984	1985	1986	1987	1988
<b>• Situation à fin décembre</b>						
<b>Chômeurs, total</b>	2 233	2 526	1 946	2 078	2 050	1 749
Sans emploi	2 130	2 425	1 853	2 015	1 961	1 596
Partiellement sans emploi	103	101	93	63	89	153
<b>Taux de chômage, en %</b>						
Genève	1,2	1,4	1,1	1,2	1,1	1,0
Suisse	1,0	1,2	1,0	0,9	0,8	0,7
<b>Offres d'emploi, total</b>						
A plein temps	889	1 220	1 344	1 584	2 021	2 101
A temps partiel	94	236	270	337	404	372
<b>• Moyennes annuelles</b>						
<b>Chômeurs, total</b>	1 920	2 351	2 089	1 858	2 080	1 924
Sans emploi	1 831	2 249	1 996	1 781	1 996	1 794
Partiellement sans emploi	89	102	93	77	84	130
<b>Taux de chômage en %</b>						
Genève	1,1	1,3	1,2	1,0	1,2	1,1
Suisse	0,9	1,1	1,0	0,8	0,8	0,7
<b>Offres d'emploi, total</b>						
A plein temps	1 031	1 298	1 401	1 628	1 907	2 117
A temps partiel	102	288	321	351	405	423
<b>Réduction de l'horaire de travail</b>						
Travailleurs touchés	1 972	663	9	22	293	571
Heures chômées (en milliers) <sup>1)</sup>	924	358	7	19	229	461
<b>Pertes de travail pour cause d'intempéries</b>						
Travailleurs touchés	...	73	381	256	274	120
Heures chômées (en milliers) <sup>1)</sup>	...	12	283	99	144	17

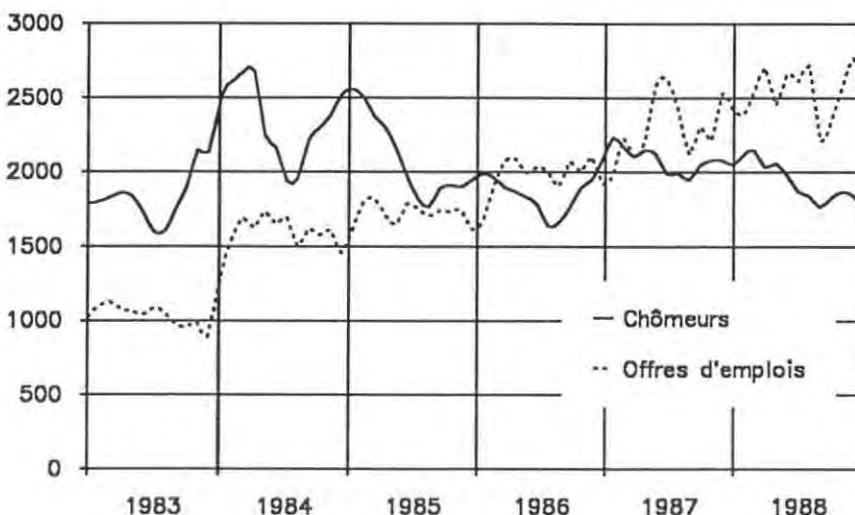
1) Total annuel.

Sources : OFIAMT et Office cantonal de l'emploi

Graphique 3

Marché du travail

Situation en fin de mois



### Chômeurs complets

1988 Le nombre de chômeurs complets a diminué au cours de l'année pour atteindre 1 596 en décembre. La moyenne annuelle s'établit à 1 794. Elle est donc inférieure de 10,1 % à la moyenne de l'année précédente (1 996).

Les femmes constituent le 39,8 % des chômeurs complets. Leur nombre a diminué, en moyenne, de 8,2 % par rapport à 1987, celui des hommes de 11,3 %. Le rapport hommes-femmes reste toutefois presque inchangé.

La part des chômeurs de nationalité étrangère a légèrement augmenté en 1988; elle se situe à 46,3 % du total. De 1984 à 1987, cette part s'élevait à environ 44 %.

Quant à l'âge des personnes au chômage, on constate que le groupe le plus important est celui des 30-39 ans (29,4 % du total). 21,6 % sont âgées de 40 à 49 ans et 28,5 % ont 50 ans et plus. Ce dernier groupe est en augmentation depuis l'année précédente, tandis que la part des jeunes ayant moins de 20 ans diminue et ne compte plus que pour 0,5 %.

Pour 40,8 % des personnes privées d'emploi, le chômage dure moins d'un mois; pour 13,1 %, il dure entre un et deux mois et 18,6 % se trouvent au chômage pendant six mois et plus. Par rapport à 1987, la durée du chômage s'est un peu raccourcie. En effet, le nombre de personnes sans emploi pendant une année et plus a fortement diminué, tandis que celles qui sont au chômage durant moins d'un mois sont un peu plus nombreuses.

La répartition des chômeurs selon la profession ne s'est que très peu modifiée par rapport aux années précédentes. Un chômeur sur quatre appartient aux professions de bureau et de l'administration (soit 448 personnes en moyenne); 11 % font partie des métiers de l'hôtellerie ou du service de maison et environ 9 % du personnel de la vente. Le groupe des professions de la métallurgie et des machines et celui des professions scientifiques et artistiques comprennent chacun environ 8 % des chômeurs. Seules augmentations, légères, celles enregistrées dans les métiers de la métallurgie et des machines ainsi que dans les professions techniques.

1989 *Voir page 20.*

Tableau 3.2

Canton de Genève

**Chômeurs complets selon le sexe, l'origine, le groupe d'âges, la durée du chômage ou la profession**

Moyennes annuelles

	1983	1984	1985	1986	1987	1988
<b>Total</b>	<b>1 831</b>	<b>2 249</b>	<b>1 996</b>	<b>1 781</b>	<b>1 996</b>	<b>1 794</b>
<b>Sexe</b>						
Masculin	1 222	1 516	1 309	994	1 218	1 080
Féminin	609	733	687	787	778	714
<b>Origine</b>						
Suisses	942	1 183	1 100	994	1 086	964
Etrangers	889	1 066	896	787	910	830
<b>Groupe d'âges <sup>1)</sup></b>						
- de 20 ans	50	36	23	30	19	9
20 à 29 "	539	528	495	404	458	358
30 à 39 "	568	560	489	479	554	528
40 à 49 "	331	465	382	406	456	388
50 ans et plus	414	602	424	508	492	511
<b>Durée du chômage</b>						
0 - 1 mois	747	815	706	678	715	732
1 - 2 "	254	299	262	234	269	235
2 - 3 "	194	219	201	178	204	176
3 - 6 "	340	403	376	325	365	320
6 - 12 "	228	313	321	252	305	278
12 mois et plus	68	200	130	114	138	55
<b>Profession</b>						
Production végétale et animale	7	11	16	12	15	12
Arts graphiques	24	29	22	14	19	14
Métallurgie, machines,	186	228	189	125	143	146
Horlogerie, bijouterie	23	26	20	27	47	21
Bâtiment et génie civil	25	49	73	50	70	58
Autres ouvriers à la production	33	39	57	56	73	61
Professions techniques	123	140	119	86	88	93
Bureau, administration ]	552	696	603	563	627	448
Vente						160
Transports et communications	80	125	124	115	123	107
Hôtellerie, service de maison	127	231	228	217	245	198
Hygiène, nettoyage	49	81	76	95	85	66
Droit, sûreté, maintien de l'ordre	27	29	30	25	24	23
Soins médicaux	38	54	50	50	54	41
Professions scientifiques et artistiques	121	150	156	148	146	145
Enseignement, assistance sociale	45	60	57	48	62	53
Autres professions	371	301	176	150	175	148

1) 1983-1987 : situation à fin octobre; 1988 : moyenne annuelle (mois de janvier à novembre)

Sources : OFIAMT et Office cantonal de l'emploi

#### 4. **Agriculture** (rapport rédigé par le Service de l'agriculture)

1988 L'année 1988 a été une bonne année agricole. Elle se caractérise sur le plan météorologique par des excédents de précipitations par rapport à la norme durant les mois de janvier, février, mars, mai, octobre. Un déficit notable du niveau pluviométrique a été enregistré durant les mois de juin, juillet, août et septembre. Il a été accompagné par des températures nettement au-dessus de la norme.

##### **Viticulture**

L'hiver 1987-1988 a été très doux; la température la plus basse a été enregistrée le 3 mars 1988 (- 6,1°C). La vigne a traversé cette période sans accident. Le débournement a eu lieu vers le 20 avril. Le mois de mai a connu une température supérieure à la normale. Il n'y a pas eu de gel de printemps. La floraison a débuté avec une semaine d'avance sur la moyenne. L'été magnifique a donné un élan au vignoble, si bien que la véraison a commencé précocement à la mi-août. Quelques symptômes graves dus à la sécheresse furent observés à ce moment-là dans certains vignobles. Une pluie bienvenue le 20 août enraya ce processus. Une bonne maturation de la vendange s'engagea et des vendanges précoces purent débuter le 12 septembre déjà. Elles se déroulèrent dans d'excellentes conditions jusqu'au 30 septembre lorsqu'elles entrèrent dans une phase difficile en raison des intempéries fréquentes et abondantes. Elles se terminèrent le 14 octobre à la satisfaction des viticulteurs genevois qui enregistrèrent une excellente récolte : 19 149 000 kilogrammes de raisins ou 14 875 000 litres de moût ont été récoltés en 1988. La qualité exceptionnelle du raisin permet d'en évaluer la valeur à 54 millions de francs. La récolte 1988 est en cours de vinification. Les vins évoluent dans de bonnes conditions et promettent aux consommateurs un millésime d'excellente qualité vineuse. L'année 1988 connut aussi l'introduction des appellations d'origine contrôlée (AOC) pour les périmètres Côte de Russin; La Feuillée; Rougemont.

##### **Céréales panifiables et fourragères**

Les rendements des céréales panifiables et fourragères ont été bons à très bons. Les surfaces de céréales fourragères ont augmenté aux dépens des céréales panifiables. Les pois protéagineux supplantent la féverole. Pour 1988, les quantités de blé et de seigle pris en charge par la Confédération sont estimées à 20 000 tonnes représentant une valeur de 20 millions de francs environ.

##### **Colza**

Les surfaces ensemencées en colza, dont le contingent cantonal alloué par la Confédération est de 1 260 hectares, ont été réparties sous contrat entre 279 producteurs. Les rendements ont été inférieurs à la moyenne suisse. La récolte peut être estimée à 4 000 tonnes pour une valeur de 8 millions de francs.

##### **Soja**

Pour la première fois, la culture du soja a été pratiquée sur le territoire cantonal au titre de production prise en charge par la Confédération. 99 producteurs ont conclu des contrats de culture du soja pour 1988. Les rendements ont été très variables. Ils sont inférieurs aux prévisions établies par les stations de recherche agronomique. 192 hectares de soja ont été mis en culture en 1988. Une récolte de 422 tonnes, d'une valeur de 850 000 francs, a été enregistrée.

##### **Cultures fruitières**

Les conditions climatiques favorables de l'année 1988 ont permis une floraison abondante et normale des pommiers et poiriers. Elle s'est étendue sur une brève période. Il n'y a pas eu de gel. Une excellente mise à fruits ainsi qu'un développement optimal ont été observés. La récolte fut ainsi nettement supérieure à la moyenne pluriannuelle tant au point de vue quantitatif que qualitatif. L'année 1988 fut par contre très médiocre pour les producteurs de prunes et de cerises.

Les récoltes :	pommes de table	:	2 460	tonnes	(+ 33 %)
	pommes à cidre	:	500	"	(+ 38 %)
	poires de table	:	130	"	(+ 13 %)
	poires à cidre	:	35	"	...
	pruneaux de table	:	130	"	...
	pruneaux à distiller	:	35	"	(- 30 %)

##### **Cultures maraîchères**

Les très bonnes conditions de l'hiver 1987/1988 ont permis d'aborder la saison de production légumière et maraîchère dans de très bonnes circonstances. Les marchés sont restés stables et les cours soutenus. La surface des cultures de légumes représente en 1988 près de 350 hectares dont 120 hectares de cultures sous abris (serres et tunnels en matière plastique).

Tableau 4

Canton de Genève

Principales productions de l'agriculture genevoise

4.1 Surface et production des vignes

	Surface <sup>1)</sup> (ha)				Production <sup>1)</sup> (hectolitres)			
	Vignes européennes		Hybrides, producteurs directs	Total	Vignes européennes		Hybrides, producteurs directs	Total
	Crus rouges	Crus blancs			Crus rouges	Crus blancs		
1983	486,0	793,0	12,0	1 291,0	51 442	94 121	439	146 002
1984	498,0	817,0	4,0	1 319,0	45 196	84 543	321	130 060
1985	529,0	850,0	4,0	1 383,0	52 743	94 861	274	147 879
1986	570,5	869,5	2,0	1 442,0	46 592	78 424	122	125 138
1987	575,0	870,0	2,0	1 447,0	53 174	97 667	196	151 037
1988	585,5	860,5	2,0	1 448,0	66 455	82 077	213	148 745

1) En 1988, la surface indiquée ne comprend pas les terres cultivées en France (environ 130 ha); en revanche, la production en volume et valeur se rapporte à la totalité du vignoble exploité.

4.2 Valeur de la vendange (en milliers de F)

	Vignes européennes		Hybrides, producteurs directs	Total
	Crus rouges	Crus blancs		
1983	19 548	33 413	123	53 084
1984	17 174	30 012	89	47 275
1985	20 042	33 675	76	53 793
1986	17 705	27 840	34	45 579
1987	20 109	33 665	55	53 829
1988	25 253	29 137	59	54 449

4.3 Surface de céréales panifiables et livraisons de céréales panifiables à la Confédération

	Surface (ares)			Livraisons (quintaux)			Valeur de la livraison (1 000 F)
	Froment	Seigle	Total	Froment	Seigle	Total	
1984	413 700	9 300	423 000	220 619	4 344	224 963	24 197
1985	402 503	6 696	409 199	216 738	3 013	219 751	23 290
1986	341 042	6 813	347 855	170 521	2 725	173 246	18 421
1987	323 514	7 132	330 646	196 373	3 923	200 296	21 079
1988 <sup>e</sup>	...	...	...	200 000	3 500	203 500	20 000

4.4 Surface et récolte de colza

	Producteurs	Surface (ha)	Récolte	
			Quintaux	1 000 F
1983	269	1 150	23 080	4 730
1984	280	1 150	37 759	7 890
1985	271	1 200	36 200	7 570
1986	275	1 220	30 617	6 360
1987	281	1 260	40 574	8 317
1988	279	1 260	40 000 <sup>e</sup>	8 200 <sup>e</sup>

Source : Service de l'agriculture (Genève)

## 5. Energie

1988 Les données du tableau ci-contre couvrent des périodes de douze mois allant de juillet à juin. C'est la deuxième fois de suite que l'on enregistre une diminution globale des livraisons d'énergie dans le canton. La baisse de 1986-87 était entraînée par un resserrement massif des livraisons de mazout; ce resserrement était dû en bonne partie à l'arrêt de la constitution des stocks chez les utilisateurs finals. Pour la dernière période, la presque totalité des agents énergétiques – l'électricité fait exception – ont été livrés en quantité inférieure. La chute des ventes de combustibles doit être mise en relation avec les conditions climatiques particulièrement clémentes enregistrées à Genève pendant la dernière période : de 1986-87 à 1987-88, le nombre de degrés-jours<sup>1)</sup>, qui traduit les besoins de chauffage, a baissé de 12 %.

### Mazout

Les prix du mazout ont été particulièrement bas pendant toute la période considérée. L'indice des prix des combustibles liquides (base 100 en décembre 1982) atteignait 51,2 en juillet 1987, il a baissé jusqu'en mars 1988 (43,4), pour remonter légèrement jusqu'en juin 1988 (44,6). La quantité vendue est la plus faible des cinq dernières années. Comme on l'a dit plus haut, cette diminution résulte probablement des conditions climatiques. Relevons que pendant la même période, la population du canton a crû de 0,4 % et le nombre de logements de 0,8 %.

### Combustibles solides

Les ventes de combustibles solides ont diminué de près d'un quart de 1986-87 à 1987-88. La consommation de combustibles solides évolue au gré de la rénovation des anciennes chaudières au charbon. La part des combustibles solides au besoin total du canton est négligeable puisqu'elle ne dépasse pas 3 ‰.

### Carburants

Les ventes de carburants ont diminué de 2,4 % en 1987-88. Cette légère diminution fait suite à une très forte hausse pendant la période précédente (+ 11,0 %). Le taux moyen de croissance annuelle des ventes pendant les cinq dernières années s'élève à 3,5 %. Quant au parc d'autos et de camions, son taux moyen annuel atteint 3 % (211 129 véhicules au 31.12.87).

### Electricité

L'électricité est le seul agent dont la consommation ait augmenté à Genève. Le taux de 3,8 % est très proche de celui de la période précédente. En valeur absolue, cette augmentation représente 79 GWh. A titre d'exemple, c'est plus que 7 fois la consommation du secteur primaire (agriculture, horticulture) à Genève, ou encore, davantage que l'ensemble de la consommation de l'administration publique, des assurances sociales, de la diplomatie et organisations internationales. Lors du recensement de 1985, on a dénombré 28 000 personnes employées dans ces secteurs d'activité. Autrement dit, l'augmentation annuelle de la consommation d'électricité dépasse ce que ces 28 000 personnes ont utilisé pour accomplir leurs tâches professionnelles.

### Gaz

Après plusieurs années d'expansion, on assiste pour la première fois à une baisse de la consommation de gaz. Pourtant, la puissance installée dans les chaudières à gaz a crû de 6,2 % entre les deux dernières périodes; au 31.12.87, le total des puissances atteint 595 660 kW. Comme la majeure partie du gaz vendu (94 %) est destinée au chauffage des locaux, l'évolution négative doit certainement s'expliquer par la clémence de l'hiver 1987-88.

1989 *Le SCS ne dispose pas de prévision pour la consommation de 1989.*

1) Sommes des différences journalières entre la température des locaux chauffés (20° C) et la température journalière moyenne, pour autant qu'elle soit égale ou inférieure à 12° C.

Tableau 5

Canton de Genève

Fourniture d'énergie pour les périodes de juillet à juin

	Electricité	Gaz	Combustibles solides	Combustibles liquides	Carburants	Total
<b>Energie fournie (MWh)<sup>1)</sup></b>						
1982-83	1 753 685	865 112	49 107	4 884 344	2 304 325	9 856 573
1983-84	1 833 905	942 105	43 660	4 930 690	2 408 013	10 158 373
1984-85	1 907 754	997 476	43 514	5 215 974	2 515 897	10 680 614
1985-86	2 003 913	1 078 614	39 899	5 560 908	2 522 043	11 205 377
1986-87	2 077 681	1 128 519	36 325	4 715 500	2 800 324	10 758 349
1987-88	2 156 885	1 100 057	27 297	4 365 937	2 733 681	10 383 857
<b>Variation par rapport à la période précédente (%)</b>						
1982-83	4,2	6,2	- 15,7	9,6	- 2,8	5,1
1983-84	4,6	8,9	- 11,1	0,9	4,5	3,1
1984-85	4,0	5,9	- 0,3	5,8	4,5	5,1
1985-86	5,0	8,1	- 8,3	6,6	0,2	4,9
1986-87	3,7	4,6	- 9,0	- 15,2	11,0	- 4,0
1987-88	3,8	- 2,5	- 24,9	- 7,4	- 2,4	- 3,5
<b>Part de chaque agent à l'approvisionnement genevois (%)</b>						
1982-83	17,8	8,8	0,5	49,6	23,4	100,0
1983-84	18,1	9,3	0,4	48,5	23,7	100,0
1984-85	17,9	9,3	0,4	48,8	23,6	100,0
1985-86	17,9	9,6	0,4	49,6	22,5	100,0
1986-87	19,3	10,5	0,3	43,8	26,0	100,0
1987-88	20,8	10,6	0,3	42,0	26,3	100,0

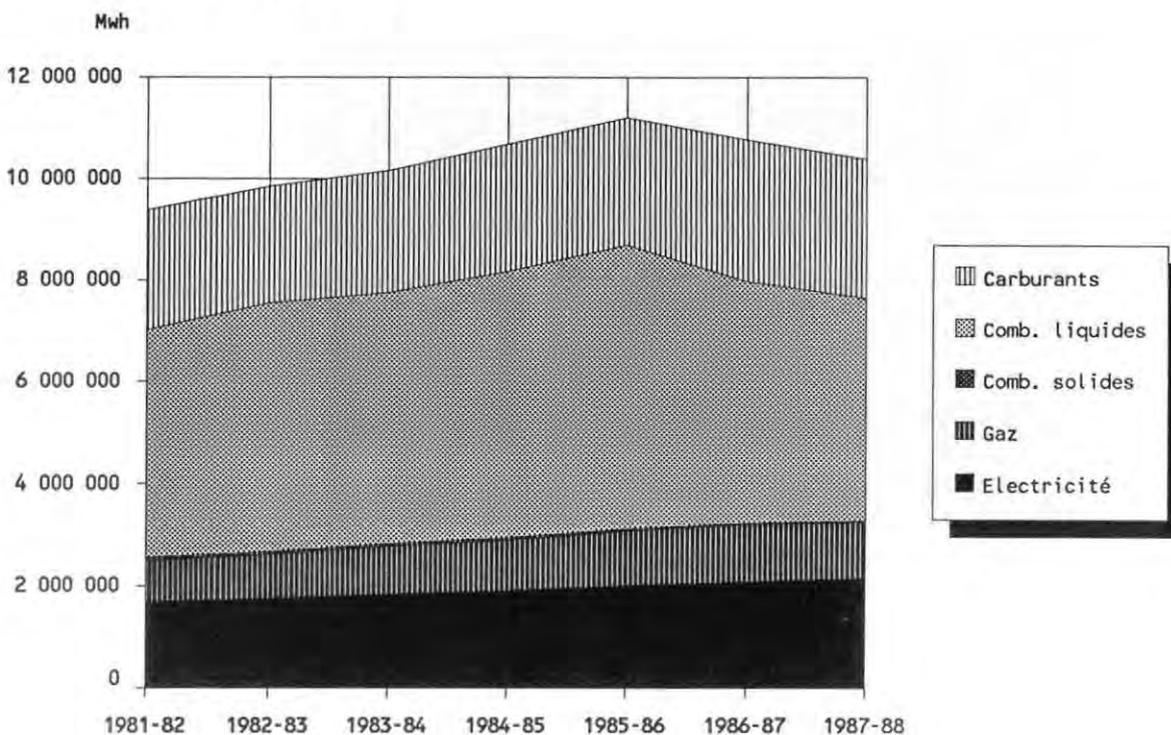
1) Les réseaux de distribution ne correspondent pas toujours au territoire du canton.

Sources : Services industriels de Genève et SCS

Graphique 5

Fourniture d'énergie dans le canton

Chiffres annuels, période de juillet à juin



## 6. Industrie

### 1988 Evolution dans l'ensemble de l'industrie

L'année 1988 se termine plutôt bien pour l'industrie genevoise. Les craintes émises au seuil de l'année qui vient de s'écouler n'ont pas trouvé confirmation, ni à Genève, ni en Suisse. Si l'industrie genevoise a connu des résultats moins favorables que l'industrie suisse en milieu de période, elle a bénéficié d'un climat aussi bon durant les derniers mois.

La demande, qui était l'objet de fortes incertitudes à la suite des événements boursiers d'octobre 1987, s'est maintenue à un niveau supérieur à celui de l'année 1987 et s'est considérablement renforcée dès l'automne sous l'impulsion d'une reprise des commandes en provenance de l'étranger. Néanmoins, les entreprises répondant au test conjoncturel semblent à peine satisfaites de l'état de leurs carnets de commandes. Le dynamisme de la demande s'est répercuté sur l'activité productrice : la production, qui s'est constamment maintenue au-dessus de son niveau de 1987, a permis d'améliorer encore l'utilisation des capacités techniques des entreprises, d'une part, et de stimuler le marché de l'emploi, d'autre part. Certaines entreprises ont même ressenti l'existence de goulots d'étranglement (problèmes de main-d'oeuvre ou capacités techniques insuffisantes). En moyenne, la capacité bénéficiaire des entreprises s'est accrue bien que la hausse des prix des matières premières et produits semi-finis se soit accélérée.

1988 étant caractérisée par une forte reprise de la demande extérieure, il n'est pas étonnant que les entreprises exportant peu (moins de 30 % de leur production) annoncent une croissance moins forte. Dans un premier temps, l'envolée des commandes s'est répercutée surtout sur l'activité des entreprises orientées à la fois vers le marché intérieur et vers l'étranger (30 à 60 % d'exportations). Les affaires des entreprises dépendant surtout du marché extérieur (plus de 60 % de la production exportée) se sont développées sur toute la période mais plus progressivement. On relèvera qu'au niveau Suisse l'évolution des commandes s'est répartie plus uniformément entre les trois catégories d'entreprises.

Deux branches d'activité ont joué un rôle de leader, la chimie et l'horlogerie, mais on ne saurait oublier les bonnes performances de la métallurgie.

Graphique 6

### Indicateur synthétique de la marche des affaires dans l'industrie

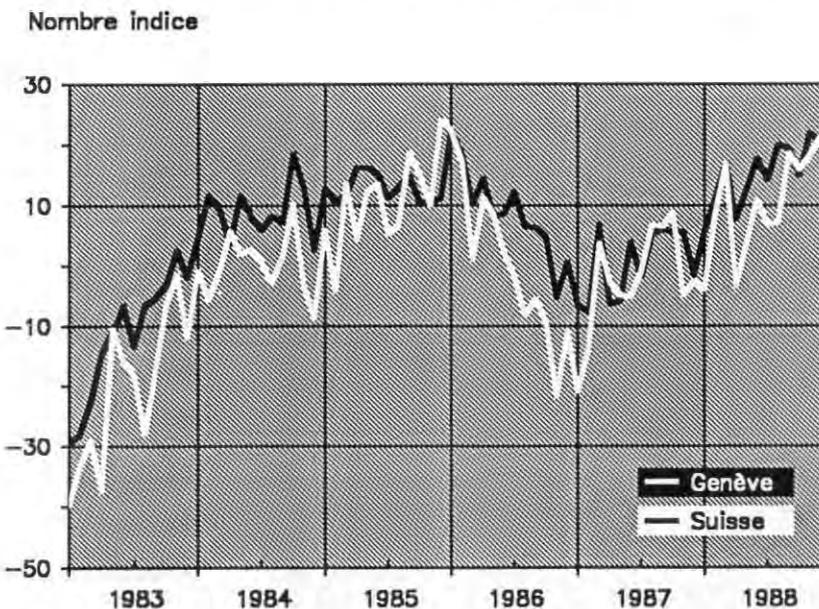


Tableau 6

Canton de Genève

Indicateur synthétique de la marche des affaires dans l'industrie

Référence :  
 Situation satisfaisante 0  
 très mauvaise - 100  
 très bonne + 100

Moyennes trimestrielles de résultats mensuels

	Ensemble de l'industrie	Alimentation, boissons, tabacs	Arts graphiques	Bois <sup>1)</sup>	Chimie	Métallurgie	Machines et appareils	Horlogerie-bijouterie
1er trimestre 1983	- 36	7	- 14	- 44	- 4	- 60	- 58	- 28
2me	- 25	7	- 18	- 32	6	- 25	- 52	- 9
3me	- 25	16	- 9	- 18	29	- 37	- 56	- 23
4me	- 12	1	8	14	34	5	- 43	- 17
1er trimestre 1984	- 8	13	- 10	- 20	44	43	- 53	- 8
2me	- 3	13	- 1	- 32	35	43	- 39	1
3me	- 6	11	- 4	- 8	41	38	- 42	- 17
4me	- 7	5	- 3	- 8	31	18	- 28	- 26
1er trimestre 1985	- 2	- 4	17	- 20	9	24	- 24	19
2me	3	16	19	- 20	24	34	- 23	8
3me	3	4	21	- 17	43	36	- 30	3
4me	8	- 2	- 10	- 17	32	35	- 7	30
1er trimestre 1986	6	6	5	- 21	44	35	- 24	16
2me	0	2	- 12	- 53	28	7	- 14	7
3me	- 11	- 14	- 10	- 8	17	1	- 35	6
4me	- 19	5	- 10	- 1	- 32	- 20	- 35	3
1er trimestre 1987	- 15	1	3	- 12	- 12	- 19	- 37	- 3
2me	- 10	4	- 9	- 7	14	- 41	- 33	6
3me	- 3	- 8	0	1	21	- 31	- 14	5
4me	- 6	3	1	- 5	12	- 30	- 20	1
1er trimestre 1988	0	- 9	9	- 9	48	- 30	- 22	6
2me	- 3	- 13	13	- 12	49	18	- 44	14
3me	3	- 8	10	0	51	15	- 41	43
4me	10	0	2	- 10	49	19	- 30	62

1) Représentativité incertaine jusqu'en 1977.

Sources : Centre de recherches conjoncturelles (KOF) et Service cantonal de statistique (SCS)

## 1988 Evolution dans les principales branches de l'industrie

L'**industrie chimique** genevoise a connu une période florissante en 1988. La demande très animée, en provenance de la Suisse et de l'étranger, a fortement stimulé l'activité productrice des entreprises. Celles-ci ont dû s'accommoder d'un déficit chronique de leurs capacités techniques, mais elles ont trouvé satisfaction sur le marché de l'emploi. Cet état de haute conjoncture s'est soldé par une consolidation de la situation bénéficiaire des entreprises.

Dans le domaine de l'**horlogerie-bijouterie**, l'indicateur synthétique de la marche des affaires a progressé considérablement dès le milieu de l'année, s'établissant au-dessus de l'indicateur suisse. Dans un premier temps, la reconquête du marché extérieur a permis la résorption des stocks. L'adaptation de la production à l'évolution de la demande n'a pas été immédiate et c'est à partir du milieu de l'année que le mouvement s'est accéléré. Bien que les entreprises procèdent à des investissements dès le deuxième trimestre et engagent du personnel supplémentaire dès l'été, elles se trouvent confrontées à une insuffisance des facteurs de production surtout au deuxième semestre. De toute évidence, les bénéfices sont orientés à la hausse, même si la progression des prix des matières premières et produits semi-finis est plus importante que celle des prix de vente.

La **métallurgie**, qui avait vu sa conjoncture se détériorer dès le deuxième trimestre 1986, a bénéficié d'un environnement tout à fait favorable à partir de mars 1988. L'activité de la branche est soutenue par la demande intérieure principalement. Les entreprises de la métallurgie ont rationalisé leur production durant l'année 1988, tout en accroissant leurs capacités techniques de production et en procédant à des engagements de personnel.

En ce qui concerne la branche **machines et appareils**, les résultats du test conjoncturel mettent en évidence une détérioration de la marche des affaires des entreprises. C'est dans cette branche d'activité que l'écart avec les résultats suisses est le plus marqué. Les commandes enregistrées, comme les commandes en carnets sont orientées à la baisse et les stocks de produits constituent une charge pour les entreprises. Le capital investi est considéré comme trop important et l'on pourrait procéder à des réductions de personnel.

La branche **alimentation, boissons et tabacs** évolue en dents de scie mais se maintient au niveau moyen de ces dernières années. En 1988, davantage qu'en 1987, la demande accuse des mois creux et les jugements sur l'état des carnets de commandes pèsent lourdement sur l'indicateur synthétique de la marche des affaires.

Dans les **arts graphiques**, le climat conjoncturel a été favorable en 1988. Au printemps et en automne, la demande s'est renforcée. Les entreprises ont accru leurs capacités techniques de production mais celles-ci restent sous-employées.

La branche **bois-meubles** travaille pour le marché intérieur. Son activité productrice dépend directement de l'évolution de la demande car elle est très liée à l'activité de la construction. Globalement, l'année 1988 s'est révélée moins fructueuse que 1987, ce qui peut surprendre puisque, dans la construction, l'activité ne s'est pas ralentie – bien au contraire – en 1988.

1989 *A fin 1988, les perspectives à trois mois sont optimistes, la demande devrait encore se renforcer. Les entreprises entrevoient une nouvelle accélération des prix, aussi bien des matières premières et produits semi-finis que des prix de vente.*

*La demande s'annonce importante dans la chimie. Les entreprises du bois ainsi que de la branche machines et appareils escomptent une reprise des entrées globales de commandes. La situation devrait rester saine dans l'alimentation, boissons et tabacs mais l'horlogerie pourrait connaître une période plus calme. Les entrepreneurs s'attendent à un ralentissement de l'évolution de la marche des affaires au-delà du premier trimestre mais ils ne pensent pas devoir faire face à des situations difficiles.*

Les données utilisées pour l'analyse de la situation dans l'industrie sont tirées du test conjoncturel pour l'industrie genevoise. Cette enquête n'est pas une statistique au sens strict; elle reflète les appréciations d'un échantillon d'entreprises qui répondent régulièrement à des questions sur la marche de leurs affaires. Les indications du test sont complétées par l'examen de la consommation d'électricité des entreprises industrielles au sens de la loi sur le travail, occupant au moins 20 ouvriers et consommant 60 000 kWh et plus par an. Cette série est utilisée comme un indicateur à court terme de la production.

## 7. Construction

### 1988 **Activité générale**

Seuls les résultats de l'enquête annuelle sur les dépenses de construction, menée par l'Office fédéral de la statistique, permettraient d'apprécier en connaissance de cause l'activité du secteur de la construction en 1988 et de préciser les grandes tendances pour 1989. Ils ne seront connus que dans les mois à venir. On ne peut donc s'appuyer, pour le moment, que sur l'enquête précédente.

Les projets de construction pour 1988 atteignaient 3 085 millions de francs. Par rapport au montant des projets 1987, cela signifiait une augmentation de 12,8 % en valeur nominale et de 10,4 % en valeur réelle (compte tenu de l'évolution de l'indice zurichois des coûts de la construction). Même si le taux de réalisation a encore légèrement fléchi entre 1987 et 1988, l'activité du secteur a vraisemblablement continué à progresser en 1988.

Si l'on considère les types de construction, les projets d'investissement 1988 faisaient la part plus belle aux habitations (45,2 % du total contre 41,4 % en 1987) qu'aux projets d'infrastructure et à ceux pour l'industrie et l'artisanat. Effectivement, jamais depuis 1975 les autorisations pour la construction de logements n'ont été aussi nombreuses qu'en 1988. En une seule année, elles ont augmenté de 108,7 %. De même pour les requêtes en autorisation de construire : elles sont loin d'avoir augmenté dans les mêmes proportions que l'an dernier (87,9 % en 1987, 0,9 % en 1988) mais leur nombre reste élevé.

Si l'on considère cette fois les maîtres d'ouvrage, les projets des investisseurs privés représentaient 67,6 % de l'ensemble. Constatons simplement que cette répartition entre investissements privés et publics se confirme depuis plusieurs années dans les constructions réalisées, la part des investissements privés oscillant entre 66 et 68 %.

1989 *Voir page 34.*

Tableau 7.1

Canton de Genève

**Constructions exécutées de 1982 à 1987 et constructions projetées en 1988, par type de construction<sup>1)</sup>** (en millions de francs)

	Educa- tion, sports	Santé, hygiène	Protection environ- nement	Transports, commu- nications	Energie	Défense	Autres- infra- structures	Habi- tation	Agricul- ture, syl- viculture	Industrie, artisanat	Total
<b>Constructions exécutées</b>											
1982	133	45	37	133	15	17	1	759	7	408	1 555
1983	150	60	33	204	18	11	1	857	12	476	1 820
1984	152	55	23	272	15	9	2	886	14	440	1 866
1985	171	52	23	323	24	12	4	910	10	465	1 992
1986	214	55	30	326	32	8	4	931	6	560	2 165
1987	184	78	34	363	40	13	2	975	6	671	2 366
<b>Constructions projetées</b>											
1988	242	135	65	363	35	15	8	1 393	10	819	3 085

1) Sans les travaux d'entretien publics.

Tableau 7.2

Canton de Genève

**Constructions exécutées de 1982 à 1987 et constructions projetées en 1988, par type de maître d'ouvrage<sup>1)</sup>** (en millions de francs)

	Travaux publics				Travaux privés						Total
	Confé- déra- tion	Canton	Com- munes	Total	Ménages privés	Investis- seurs institu- tionnels	Sociétés immobi- lières	Coopéra- tives de cons- truction	Autres entre- prises	Total	
<b>Constructions exécutées</b>											
1982	89	201	158	448	250	67	253	9	527	1 107	1 555
1983	131	239	227	597	251	59	270	6	636	1 223	1 820
1984	134	269	201	604	258	52	294	7	651	1 262	1 866
1985	116	317	211	643	283	40	269	17	741	1 349	1 992
1986	75	370	274	720	317	54	208	11	855	1 446	2 165
1987	97	405	299	801	345	85	164	15	956	1 565	2 366
<b>Constructions projetées</b>											
1988	58	515	425	998	439	168	327	43	1 109	2 086	3 085

1) Sans les travaux d'entretien publics.

Source : Office fédéral des questions conjoncturelles/OFS (Berne)

### **Construction de logements**

1988 Ce sont 2 097 logements neufs qui ont été mis sur le marché. La barre des 2 000 est à nouveau franchie comme en 1985 (2 146).

Compte tenu des démolitions et des transformations, le gain total des logements pour 1988 est de 2 095, un chiffre nettement supérieur à celui des cinq années antérieures, y compris 1985.

Le nombre des requêtes pour construire des logements reste élevé; il a même légèrement augmenté depuis 1987. Quant au nombre des autorisations délivrées, il se hausse à 2 894, chiffre jamais atteint, et de loin, depuis 1983.

1989 *Globalement, l'activité de la construction devrait rester satisfaisante. Dans le domaine du logement, la très forte augmentation des autorisations de construire en 1988, jointe au niveau élevé des requêtes, permet de prévoir une amélioration progressive de la situation.*

Tableau 7.3

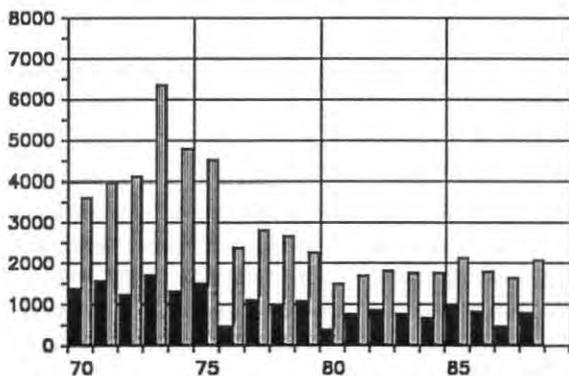
Canton de Genève

Construction de logements

	Requêtes	Autorisations	Mouvement annuel				Logements existants au 31 décembre	
			Logements construits	Gain des transformations	Logements démolis	Changement d'affectation		Gain total
1983	2 101	2 064	1 782	149	- 211	- 1	1 719	176 840
1984	2 370	2 518	1 787	163	- 266	-	1 684	178 524
1985	2 056	1 829	2 146	152	- 288	-	2 010	180 534
1986	2 016	1 581	1 813	202	- 325	-	1 690	182 224
1987	3 183	1 387	1 666	166	- 183	-	1 649	183 873
1988	3 212	2 894	2 097	170	- 169	- 3	2 095	185 968

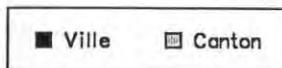
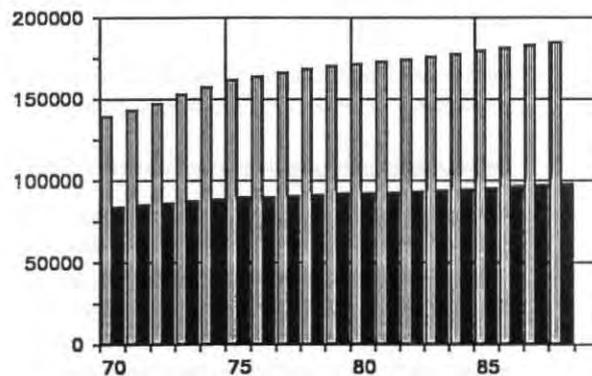
Graphique 7.a

Logements construits, en ville et dans le canton



Graphique 7.b

Logements existants, en ville et dans le canton



## 8. Logements inoccupés, demandes de logement et locaux commerciaux vacants

### 1988 Logements inoccupés

Au 1er juin 1988, on a dénombré dans le canton de Genève 1 745 **logements inoccupés** :

- 1 216 vides,
- 529 vacants, non meublés dans leur presque totalité (à 95,5 %).

En une année donc, 263 logements inoccupés de plus, autrement dit une augmentation de 17,7 %.

Cette augmentation résulte d'un double accroissement : entre 1987 et 1988, les logements vides passent de 1 034 à 1 216, soit une hausse de 17,6 %, et les logements vacants de 448 à 529, soit une hausse de 18,1 %.

En 1988, comme en 1987, les **logements vides** se situent surtout dans la ville de Genève (923 ou 75,9 %), se composent en grande partie de 2, 3 ou 4 pièces (1 005 ou 82,6 %) et ne sont vides, pour une bonne part (546 ou 44,9 %), que depuis 3 mois.

**Les logements vacants non meublés ?** En 1988, ce sont 256 appartements à louer et 104 appartements à vendre, 36 villas à louer et 109 villas à vendre. Par rapport à 1987 ? Une augmentation des appartements à louer (45 de plus), des appartements à vendre (25 de plus) et des villas à vendre ou à louer (25 de plus). Les grands logements (7 pièces et plus) restent toujours les plus nombreux : 116 soit 28,3 % du total des logements vacants non meublés en 1987, 136 soit 26,9 % en 1988. L'augmentation la plus sensible est celle des "4 pièces" (+ 40 en 1988). La durée pendant laquelle les logements non meublés restent vacants s'est raccourcie, en particulier pour les logements à louer : en 1987, 52,6 % d'entre eux étaient vacants depuis 1 à 3 mois, contre 63,0 % en 1988; elle s'est allongée pour les logements à vendre : ceux qui sont vacants depuis plus de 6 mois passent de 34,1 % du total en 1987 à 50,7 % en 1988.

Au 1er juin 1988, on comptait 184 567 logements, d'où un **taux de vacance** de 0,29 %. Il est légèrement supérieur à celui de 1987 (0,25 %); néanmoins, il reste faible.

#### **Demandes de logement** (connues de l'Office du logement social)

Après l'introduction de nouvelles procédures informatisées, il n'est plus possible de suivre le mouvement des demandes sur la même base que les années précédentes. Les chiffres fournis concernent maintenant uniquement les nouvelles demandes enregistrées pendant l'année. Au 31 décembre 1988, on en dénombrait 3 452. C'est là une estimation partielle qui ne reflète qu'imparfaitement la situation genevoise. Relevons simplement que 68,4 % des demandeurs annoncent un revenu familial imposable inférieur à 50 000 francs et que 70,7 % d'entre eux désirent un logement de 3 ou 4 pièces.

#### **Locaux commerciaux vacants**

Leur surface totale était de 19 005 m<sup>2</sup> au 1er juin 1988. Depuis 1987, elle avait augmenté de 5 158 m<sup>2</sup> (37,2 %). A l'origine de cette augmentation, la très forte progression des surfaces d'ateliers, qui passaient de 436 à 3 205 m<sup>2</sup>. Les surfaces de bureau, pour leur part, continuent à progresser, mais le mouvement se ralentit : l'accroissement n'est que de 37,1 % entre 1987 et 1988, le précédent était de 111,4 %. En revanche, les surfaces vacantes de dépôt enregistrent une forte diminution, passant de 1 197 à 152 m<sup>2</sup>, soit un recul de 87,3 %.

### 1989 Logements inoccupés

*Compte tenu de l'évolution du mouvement de la construction, on ne doit pas s'attendre à une importante évolution du taux de vacance. Bien qu'en augmentation, il restera faible.*

Tableau 8.1

Canton de Genève

**Logements inoccupés et locaux commerciaux vacants**

Relevé au 1er juin

	Logements inoccupés				Locaux commerciaux vacants (en m2)				
	Vides	Vacants		Total inoccupés	Bureaux	Arcades	Ateliers	Dépôts	Total
		Meublés	Non meublés						
1984	843	50	404	1 297	5 718	3 000	29	2 208	10 955
1985	959	34	353	1 346	7 528	2 524	1 587	1 874	13 513
1986	1 170	47	396	1 613	4 690	2 642	756	2 573	10 661
1987	1 034	38	410	1 482	9 916	2 167	436	1 197	13 847
1988	1 216	24	505	1 745	13 590	2 058	3 205	152	19 005

Sources : OFS (Berne) – SCS (Genève)

Tableau 8.2

Canton de Genève

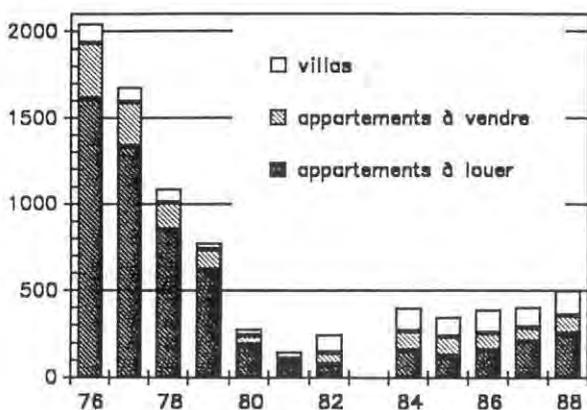
**Demandes de logement enregistrées durant l'année 1988, selon le revenu familial et le nombre de pièces désiré**

Nombre de pièces	Revenu familial (francs)				Total
	Moins de 25 000	25 000 à 50 000	50 000 et plus	Inconnu	
1	24	9	-	9	42
2	184	180	8	39	411
3	301	779	181	58	1 319
4	94	524	467	36	1 121
5	22	213	216	18	469
6 et plus	3	28	56	3	90
<b>Total</b>	<b>628</b>	<b>1 733</b>	<b>928</b>	<b>163</b>	<b>3 452</b>

Sources : Office du logement social (Genève)

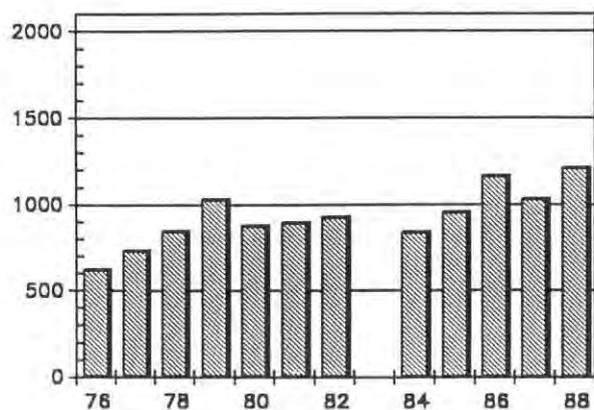
Graphique 8.a

**Logements vacants non meublés**



Graphique 8.b

**Logements vides**



## 9. Commerce de détail

1988 **A l'échelon national**, les chiffres d'affaires nominaux du commerce de détail enregistrent une progression annuelle de 2,3 % (chiffre à fin octobre 1988); 1988 apparaît ainsi comme une année meilleure que la précédente, mais en retrait par rapport à 1985 et 1986, qui furent de bonnes années. La croissance est plus forte que la moyenne notamment pour l'alimentation et les boissons (+ 3,1 %); par contre, les affaires stagnent pour l'habillement (+ 0,3 %) et régressent légèrement pour les chaussures, les articles de sport, l'horlogerie et la bijouterie.

Il s'agit bien entendu de tendances moyennes, valables pour l'ensemble du pays, qui peuvent varier sensiblement d'une région à l'autre en fonction de leur situation économique propre.

**A l'échelon cantonal**, les données statistiques manquent; les quelques informations d'ordre qualitatif réunies à l'occasion de la présente rétrospective laissent entendre que 1988 fut une année moyenne, moins morose que 1987, mais pas aussi riante que les années d'avant.

Contrairement à l'ensemble du pays, l'évolution des ventes de produits alimentaires est en retrait par rapport à celle du total. Cette situation est imputable aux écarts de niveau de prix entre la Suisse et la France, particulièrement pour les produits frais, la viande et les alcools, ainsi qu'au développement récent de grandes surfaces commerciales en France près de la frontière. Les chiffres d'affaires sont en stagnation pour l'habillement, comme dans l'ensemble du pays. On enregistre des progressions pour les produits de loisirs : livres, disques, . . . , ainsi que dans le domaine des voyages, qui bénéficie d'une augmentation de son volume d'affaires.

Bien que les commerces du centre-ville souffrent moins des grands travaux de la gaine technique, l'accès au centre et les conditions générales de circulation à Genève ne sont pas propices aux activités de shopping. De plus, la situation conjoncturelle déprimée de l'hôtellerie continue de se répercuter sur le commerce de détail, particulièrement sur les commerces de luxe.

1989 **A l'échelon national**, *la demande intérieure restera sans doute un soutien important de la conjoncture et le commerce de détail devrait continuer de bénéficier de cette orientation.*

**A l'échelon cantonal**, *les commerçants s'attendent dans le meilleur des cas à une légère croissance de leurs ventes.*

Aucune donnée statistique d'intérêt conjoncturel n'étant disponible pour Genève, l'analyse est basée sur des chiffres nationaux et des informations locales qualitative.

## 10. Banques

1988 En 1988, les affaires du secteur bancaire ont pu se dérouler dans un climat économique général plus favorable qu'on ne le prévoyait tout d'abord. En effet, ni la conjoncture internationale, ni les marchés financiers n'ont gravement pâti du krach boursier d'octobre 1987. En conséquence, la plupart des établissements suisses de crédit devraient enregistrer un résultat satisfaisant. Cela étant, la poursuite du processus de libéralisation des places financières rend la concurrence plus dure et exerce une pression croissante sur les conditions offertes.

Les banques ont connu une activité particulièrement intense dans le domaine des crédits. La nette reprise observée dans le secteur commercial est imputable à la bonne situation conjoncturelle, ainsi qu'au fait qu'après le krach boursier, on a eu recours de manière accrue au crédit bancaire. De même, les affaires hypothécaires, reflet de la vive activité qui a régné dans la construction, ont connu une vigoureuse expansion. Dans le secteur des opérations passives, bien que l'accroissement général des dépôts de la clientèle ait été inférieur à celui des prêts, une bonne progression a été enregistrée en ce qui concerne les fonds d'épargne et les créances à terme.

Pour ce qui est du secteur des titres, l'activité a été très soutenue en matière d'émissions, sans toutefois égaler le chiffre record de 1986. S'agissant des opérations boursières, force est de reconnaître que l'effondrement des cours d'octobre 1987 a laissé des traces, qui se sont traduites par une baisse générale du volume des transactions. Les investisseurs prudents ont donné la préférence aux placements à court terme et aux valeurs à revenu fixe, au lieu d'acheter des titres de participation. Néanmoins, une situation conjoncturelle plus favorable qu'on ne l'escomptait, ainsi que les bonnes affaires réalisées par nombre d'entreprises ont fourni, dès le printemps, un nouvel élan au marché des actions et contribué à donner un regain de confiance aux acheteurs. L'ouverture, en mai 1988, de la SOFFEX (Swiss Option and Financial Futures Exchange) a été un événement boursier de grande portée. Le bilan en est, jusqu'à présent, très satisfaisant, les transactions ayant rapidement atteint un volume respectable.

Dans le secteur des changes, enfin, on a enregistré une nette reprise du dollar américain. Il faut cependant bien admettre que les incertitudes relatives à l'évolution des déficits de la balance commerciale et du budget des Etats-Unis continueront à peser sur le cours de la devise américaine. La croissance extrêmement vigoureuse de l'économie japonaise a permis au yen de réaliser de sensibles avances de cours, cependant que les monnaies du Système Monétaire Européen ont fait preuve, dans l'ensemble, de stabilité.

1989 *Compte tenu des progrès qui s'accomplissent dans la perspective du grand marché européen de 1992 et dans le processus mondial de libéralisation, les banques suisses auront de grands défis à relever en 1989. Face à l'intensification de la concurrence, elles devront en particulier travailler à rendre la place boursière helvétique plus attractive. Dans ce contexte, des mesures visant à supprimer ou en tout cas à alléger substantiellement le droit de timbre frappant les émissions et les négociations de titres sont souvent demandées par les milieux bancaires. Cela étant, l'année semble s'ouvrir sur des perspectives encourageantes, en ce sens que l'activité économique reste soutenue dans la plupart des pays industrialisés. Dans ces conditions, on peut admettre que, sauf événement majeur imprévu, les affaires bancaires continueront à se développer de manière satisfaisante en 1989, dans la mesure où les efforts seront poursuivis dans tous les secteurs du front et où les coûts pourront être bien maîtrisés.*

Aucune donnée statistique d'intérêt conjoncturel n'étant disponible pour Genève, l'analyse est basée sur des chiffres nationaux et des informations locales qualitative.

## 11. Voitures de tourisme

1988 Au cours des cinq années précédentes (1983-1987), la proportion de voitures neuves mises en circulation dans l'effectif des voitures de tourisme en circulation n'a cessé de diminuer : de 13,0 % en 1983, elle est passée à 10,4 % en 1987.

Dans ce contexte, il n'est pas surprenant que, sur la base des informations disponibles, le nombre de voitures neuves mises en circulation durant les dix premiers mois de l'année 1988 (16 933) enregistre une baisse de 2,3 % par rapport à la période correspondante de 1987. Par pays de fabrication, le recul est général pour l'ensemble des pays européens, dont la France (10,7 %), l'Italie (9,7 %) et l'Allemagne (0,4 %), alors que pour le Japon et les Etats-Unis on enregistre une progression de respectivement 1,6 % (80 véhicules) et 90 % (120 véhicules). En termes de parts de marché, les voitures de fabrication allemande et japonaise ainsi que les voitures de fabrication américaine renforcent leur présence sur le marché genevois, au détriment de la France et de l'Italie. Les voitures allemandes se maintiennent en tête avec plus d'un tiers des voitures neuves mises en circulation.

1989 On ne dispose pas d'informations permettant d'établir une prévision pour l'année 1989.

Graphique 11.a

**Voitures neuves mises en circulation en 1988,  
selon le pays de fabrication**

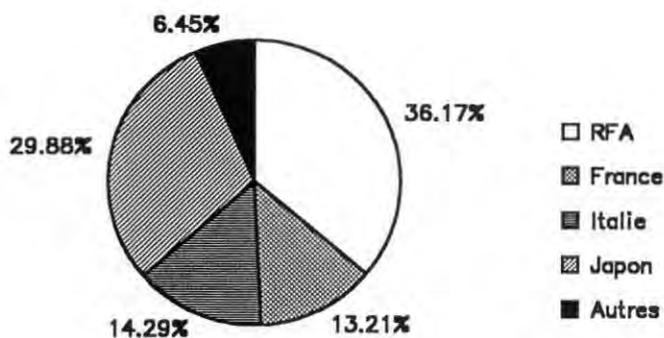


Tableau 11

Canton de Genève

**Voitures de tourisme**

	Voitures de tourisme neuves mises en circulation		Effectif des voitures de tourisme en circulation en fin de période	
	Nombre	Variation annuelle en %	Nombre	Variation annuelle en %
1982	22 198	1,7	162 997	3,7
1983	21 986	- 1,0	168 943	3,6
1984	20 928	- 4,8	173 878	2,9
1985	20 972	4,2	178 157	2,5
1986	21 594	3,0	185 266	4,0
1987	19 704	- 8,8	188 597	1,8

**Voitures de tourisme neuves mises en circulation**

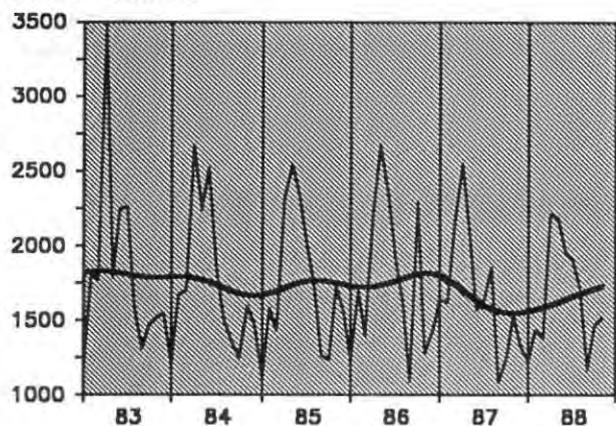
	Ensemble des pays fabricants		dont			
	Nombre	Variation annuelle en %	RFA	France	Italie	Japon
<b>Janvier-octobre</b>						
1984	18 342	- 4,7	7 543	2 392	3 150	4 453
1985	18 207	- 0,7	7 242	2 784	2 745	4 498
1986	18 538	1,8	7 485	2 695	2 782	4 687
1987	17 326	- 6,5	6 150	2 505	2 679	4 980
1988	16 933	- 2,3	6 124	2 237	2 420	5 060

Sources : OFS (Berne) – Département de justice et police (Genève)

Graphique 11.b

**Voitures neuves mises en circulation**

**Chiffres mensuels**



## 12. Trafic aérien

1988 L'année écoulée a été marquée par l'ouverture de la nouvelle halle de fret qui permettra de répondre au développement vigoureux de ce mode de transport. Les travaux de modernisation des installations continuent à un rythme soutenu, et l'on verra bientôt de notables améliorations dans le tri des bagages.

En 1988, le trafic commercial total se chiffre à 5,7 millions de passagers, soit + 1,9 % par rapport à 1987. Ce taux est moins élevé que celui de l'année précédente (+ 7,3 %). Le trafic de fret local manifeste pour la deuxième année consécutive une très bonne vitalité (+ 9,6 %).

### Bons résultats du trafic de lignes

Le nombre de passagers du trafic de lignes atteint 4,6 millions (+ 3,3 %), alors que le trafic charter se stabilise à 0,5 million de voyageurs (- 0,2 %). Ces chiffres n'incluent pas les passagers en transit direct. Ils ne sont pas aussi brillants que ceux de 1987 où l'on a enregistré une hausse de 7,1 % pour le trafic de lignes et de 9,3 % pour les charters. Cependant, l'accroissement du nombre de passagers, considéré en valeur absolue, dépasse les 140 000 personnes, ce qui n'est pas négligeable. La barre des 5 millions de passagers (tous trafics confondus) a été franchie en 1985, celle des 5,5 millions a été atteinte deux ans après. Il est probable que le cap des 6 millions nécessitera une période légèrement plus longue.

### Les destinations des passagers

L'Europe est la destination privilégiée au départ de Genève (75,8 % des départs sur vols de lignes). Viennent ensuite l'Afrique et l'Amérique (8,9 % pour chaque destination), l'Asie (6,2 %) et l'Océanie (0,2 %). En ce qui concerne les vols charters, plus de la moitié des départs sont enregistrés vers la Grande-Bretagne (64,3 %). On trouve ensuite l'Espagne (9,6 %), la Suède (5,4 %) et les Etats-Unis (3,5 %). Les autres destinations attirent moins de 3 % des voyageurs. Ces données sont établies pour l'année 1987.

### Fret

L'ouverture de la nouvelle halle de fret permettra la gestion de 100 000 tonnes de marchandises par an. En 1988, la quantité de fret (sans le transit direct) a atteint 52 000 tonnes (+ 9,6 %). L'évolution du tonnage de fret subit des variations annuelles d'une ampleur considérable. Cela provient, d'une part, des changements de la nature des objets qui passent par Genève (on additionne des kilos de machines-outils et de montres en or !), mais également, d'autre part, de la conjoncture du commerce international. La part de Genève dans le trafic total des aéroports suisses était de 16,4 % en 1987; dix ans plus tôt, elle se chiffrait à 17,8 %.

### Mouvements d'avions

En 1988, le nombre de mouvements d'avions du trafic de lignes a augmenté à un rythme soutenu (+ 5,6 %) par rapport à 1987. Cela représente plus de 78 000 arrivées ou départs. L'offre, que l'on peut assimiler aux mouvements d'avions, a crû un peu plus vite que la demande, que l'on peut représenter par le nombre total de passagers (+ 2,1 %). Inversement, en ce qui concerne le trafic charter, on dénombre un peu moins de mouvements (- 3,5 %, 6 700 mouvements) alors que la clientèle est restée numériquement stable. L'aéroport gère encore d'autres trafics d'avions : il s'agit des vols taxis (7 700 mouvements, + 1,4 %) et du trafic non commercial (48 000 mouvements, + 6,4 %). L'ensemble des mouvements d'avions représente plus de 141 000 arrivées ou départs; traduits en moyennes journalières, cela fait 387 mouvements par jour.

1989 *On ne dispose pas d'informations permettant d'établir une prévision pour l'année 1988.*

Tableau 12

Canton de Genève

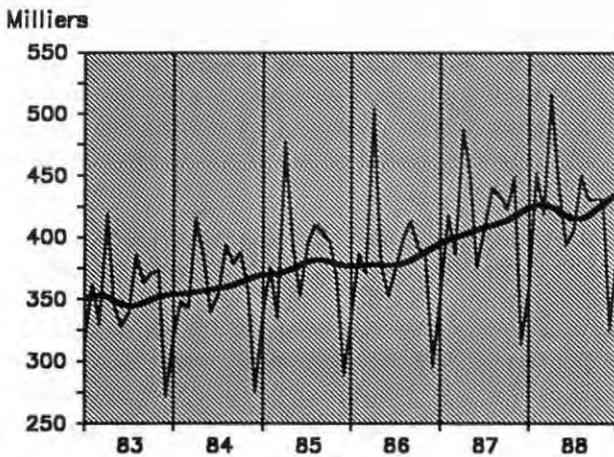
Trafic commercial à l'aéroport de Cointrin

	Trafic passagers				Variation par rapport à l'année précédente			
	Trafic passagers		Poste et fret	dont fret local	Trafic passagers		Poste et fret	dont fret local
	Total	dont local			Total	dont local		
	Nombre		Tonnes		%			
1983	4 747 382	4 206 803	75 453	36 441	0,9	0,7	12,5	11,9
1984	4 911 547	4 315 315	87 228	43 832	3,5	2,6	15,6	20,3
1985	5 150 596	4 526 445	89 400	46 315	4,9	4,9	2,5	5,7
1986	5 175 894	4 604 259	86 008	45 182	0,5	1,7	- 3,8	- 2,5
1987	5 553 934	4 939 704	92 110	47 918	7,3	7,3	7,1	6,1
1988	5 660 551	5 082 185	94 425	52 505	1,9	2,9	2,5	9,6

Source : Aéroport de Genève-Cointrin

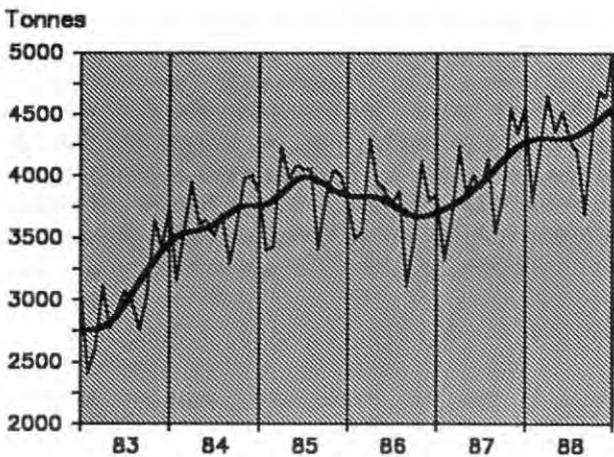
Graphique 12.a

Passagers du trafic commercial local à l'aéroport de Cointrin



Graphique 12.b

Fret local à l'aéroport de Cointrin



### 13. Hôtellerie

1988 Cette année encore, la morosité prévaut et l'activité reste orientée à la baisse. De fait, on peut pronostiquer – les dernières données n'étant pas encore disponibles – une diminution globale du volume des nuitées de l'ordre de 6 % à 7 % par rapport à 1987.

De janvier à octobre 1988, on enregistre un total de 1,895 million de **nuitées**<sup>1)</sup>, soit un recul de 7,1 % par rapport aux dix derniers mois de l'année précédente, correspondant à une diminution de 13,6 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années. La régression des nuitées est particulièrement marquée en octobre (- 20,6 %). Dans l'ensemble du pays, on observe les évolutions suivantes : baisse de 1,3 % par rapport à janvier-octobre 1987, de 1,1 % par rapport à la moyenne de ces cinq dernières années.

Durant cette même période, 808 890 **hôtes** sont descendus dans les établissements hôteliers du canton, soit 2,4 % de moins qu'en 1987, et 6,2 % de moins qu'en 1983-1987 (moyenne quinquennale). En ce qui concerne la Suisse, on remarque une stabilisation par rapport à 1987 (+ 0,1 %) et même une légère augmentation par rapport à la moyenne 1983-1987 (1,6 %).

Le rapport entre les nuitées et les arrivées nous permet d'estimer, pour la période considérée, la **durée moyenne de séjour** des hôtes descendus dans les établissements genevois. Celle-ci s'établit à 2,3 jours pour 1988 contre 2,5 jours en moyenne en 1983-1987. Au niveau national, la durée de séjour s'élève à 3,0 jours pour 1988 (3,1 jours en moyenne sur 5 ans).

Pour les dix premiers mois de 1988, les pertes relatives de **nuitées** du secteur hôtelier genevois (sans les établissements de cure), placent Genève au premier rang des cantons "à baisse", à égalité avec Appenzel Rh.-Int. Pour cette même période, les nuitées genevoises représentent 5,9 % des nuitées suisses, proportion qui s'élevait à 6,3 % en 1987.

La diminution des nuitées est commune aux hôtes des cinq continents. Elle vient ainsi gommer les hausses enregistrées en 1987 parmi les ressortissants des deux Amériques et d'Afrique. Le recul attribuable à la clientèle africaine atteint 11,8 % par rapport à janvier-octobre 1987 (16,4% par rapport à la moyenne 1983-1987), celui de l'Australie/Océanie 10,7 % (23,3 %), celui de l'Asie 7,6 % (18,2 %), celui des Amériques 7,2 % (15,1 %) et, enfin, celui de l'Europe (sans la Suisse) 5,8 % (10,1 %). Le volume actuel des nuitées achetées par la clientèle européenne (772 143) correspond grosso modo à celui de 1978 (771 938).

Si l'on détaille ces chiffres par pays de domicile, on remarque également que ceux qui, en 1987, avaient contribué à une variation positive du volume des nuitées n'ont pas confirmé leur "performance". Le diagnostic vaut bien sûr pour les clients domiciliés aux USA (+ 8,4 % en 1987, - 5,5 % en 1988), mais aussi pour les Japonais (+ 5,1 % en 1987, - 1,4 % en 1988) et les Allemands de l'Ouest (+ 0,8 % en 1987, - 10,0 % en 1988, une baisse dont l'amplitude n'avait plus été observée depuis 1976). La demande indigène – qui fournit toujours le plus grand nombre de nuitées – prolonge une diminution qui remonte à 1985 pour atteindre un résultat inférieur de 13,1 % à la moyenne 1983-1987. De ce fait, elle rejoint la demande étrangère en termes de recul relatif.

On soulignera en outre qu'il faut remonter à 1980 pour observer un **taux d'occupation des lits disponibles** inférieur à 50 %, comme celui calculé pour la période janvier-octobre 1988, et ce malgré une baisse notable de la capacité d'accueil du canton (- 887 lits disponibles entre ces deux dates). La part de l'offre genevoise par rapport à l'offre nationale est de ce fait passée de 5,8 % (1980) à 5,4 % (1988).

1989 *Les professionnels de la branche ne paraissent pas prévoir d'amélioration sensible de la marche de leurs affaires. Leur politique semble s'orienter vers un meilleur ajustement de l'offre, afin de "cibler" une clientèle de touristes privilégiant plutôt des vacances urbaines de courte durée, mais prises en plusieurs fois. Ainsi s'agira-t-il d'attirer spécialement les Allemands et les Japonais – ces derniers, selon un sondage, trouveraient les Suisses... "moins gentils" qu'auparavant – qui représentent un potentiel considérable. En outre, si 30 % environ de la clientèle est composée d'hommes d'affaires pour lesquels le coût d'un séjour dans la République reste abordable, l'idée a été avancée de construire des "hôtels-HLM" accessibles à des familles aux budgets modestes. Cette promotion touristique devrait permettre de peindre une image de Genève apte à attirer les congressistes "privés" (du monde des entreprises, des scientifiques, etc.) qui, avec les congressistes internationaux, constituent une bonne part du marché. Si l'on ne peut pas songer à utiliser ces derniers comme levier – l'organisation de conférences internationales dépendant plutôt de facteurs exogènes (la politique internationale) –, on peut penser que le "salut" viendra de la capacité à persuader les premiers à choisir la cité de Calvin comme lieu de séjour. Mais ici aussi, il ne faut pas oublier que la concurrence pour Genève dépasse le bassin lémanique. . .*

1) Les chiffres de l'année en cours sont encore sujets à rectification.

Tableau 13

Canton de Genève

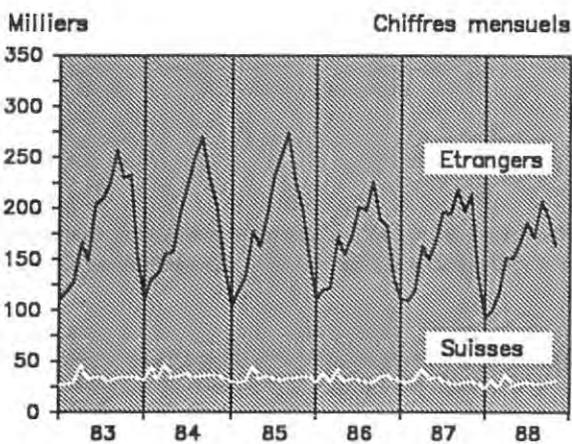
Mouvement hôtelier à Genève

	Hôtes de		Total	Variation par rapport à la période précédente			Lits disponibles	Taux d'occupation
	Suisse	l'étranger		Hôtes de Suisse	Hôtes de l'étranger	Total		
	Milliers			%				
1982	411,6	2 155,1	2 566,7	9,5	2,4	3,5	13 612	51,7
1983	399,0	2 178,3	2 577,3	- 3,1	1,1	0,4	13 278	53,2
1984	435,0	2 196,5	2 631,6	9,0	0,8	2,1	13 156	54,6
1985	398,3	2 228,3	2 626,6	- 8,4	1,4	- 0,2	13 321	54,0
1986	391,9	1 977,9	2 369,8	- 1,6	- 11,2	- 9,8	13 333	48,7
1987	366,3	1 952,5	2 138,8	- 6,5	- 1,3	- 2,2	13 276	47,9
<b>Janvier-octobre</b>								
1984	370,8	1 945,6	2 316,4	11,2	1,6	3,0	13 188	57,6
1985	334,7	1 967,3	2 302,0	- 9,9	1,1	- 0,6	13 331	56,8
1986	328,9	1 735,6	2 064,5	- 1,7	- 11,8	- 10,3	13 324	51,0
1987	314,9	1 724,7	2 039,7	- 4,3	- 0,6	- 1,2	13 330	50,3
1988 <sup>P</sup>	292,4	1 602,9	1 895,2	- 7,1	- 7,1	- 7,1	12 998	47,8

Source : OFS (Berne)

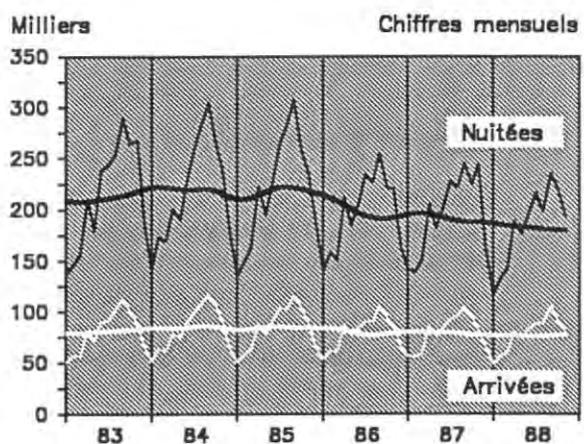
Graphique 13.a

Nuitées enregistrées dans les hôtels genevois selon la provenance des hôtes



Graphique 13.b

Arrivées et nuitées dans les hôtels genevois



## 14. Secteur international

### 1988 Emplois

En avril 1988, le nombre de personnes occupées dans le secteur international<sup>1)</sup> s'établit à 21 928, soit 2,2 % de plus que l'an passé à pareille époque. Au cours des cinq années précédentes, cet effectif a progressé de 1,3 % en moyenne annuelle; entre 1986 et 1987, l'augmentation avait été très faible (+ 0,2 %).

Entre avril 1987 et avril 1988, les effectifs occupés dans les **organisations internationales gouvernementales** (OIG) passent de 15 628 à 16 012 (+ 384 personnes, soit + 2,5 %); ils augmentent dans 9 d'entre elles, diminuent dans 5 autres et restent stables dans une OIG; pour la dernière venue (le Bureau international des textiles et de l'habillement), aucune comparaison n'est évidemment possible, son effectif étant enregistré pour la première fois.

L'augmentation globale des emplois des OIG recouvre une diminution du nombre de fonctionnaires internationaux (titulaires d'une carte de légitimation; - 43) et une progression du nombre des autres personnes (temporaires, boursiers et attachés, consultants, personnel en prestation de service, etc.; + 427).

L'effectif des fonctionnaires d'origine suisse reste orienté à la baisse (- 1,0 %) et leur part se fixe à 13,0 % en avril 1988. Comme les années précédentes, le nombre de fonctionnaires résidant dans le canton diminue (- 3,9 %), alors que s'accroît le nombre de ceux qui résident en France (+ 3,7 %) et dans le canton de Vaud (+ 3,0 %). En avril 1988, 50,7 % des fonctionnaires résident dans le canton, 41,1 % en France voisine et 8,2 % dans le canton de Vaud.

L'effectif du personnel des **missions permanentes** est estimé à 3 243 en avril 1988. Au cours des six dernières années, il a progressé de 28,2 %, soit 4,2 % par an en moyenne.

Les emplois des **10 principales organisations internationales non gouvernementales** (OING), lesquelles rassemblent environ 4/5 des effectifs occupés par ce type d'organisation, se replient de 2,3 % entre avril 1987 et avril 1988, après avoir reculé de 7,3 % durant la période précédente. Ils augmentent dans 5 OING, diminuent dans 4 et restent stables dans l'une d'entre elles.

Ce repli touche autant le personnel régulier d'origine suisse que les étrangers; en avril 1988, la part des premiers s'établit à 46,0 %, celles des seconds à 54,0 %. Décomposé selon le lieu de résidence, ce recul touche surtout les personnes résidant dans le canton et en France; le nombre de résidents vaudois, lui, s'accroît. En avril 1988, 70,1 % du personnel régulier réside à Genève, 17,8 % dans le canton de Vaud et 12,1 % en France.

### 1987 Réunions internationales

Le nombre de réunions convoquées par les **OIG** en 1987 dépasse le record de 1985 (+ 3,3 % par rapport à 1985; + 6,4 % par rapport à 1986). L'effectif des délégués et experts y assistant franchit la barre des 80 000 pour la première fois (+ 13,1 % par rapport à 1986), tandis que le nombre de séances progresse de 11,5 %, restant en deçà du niveau atteint en 1985.

Pour les **10 principales OING**, le nombre de réunions s'inscrit à la baisse (- 1,6 %), ainsi que l'effectif des délégués et experts y participant (- 19,8 %), alors que le nombre de séances, lui, augmente de 0,7 %.

---

1) Défini ici comme l'ensemble formé par les organisations internationales gouvernementales, les missions permanentes et les dix principales organisations internationales non gouvernementales.

Tableau 14.1

Canton de Genève

**Emplois dans le secteur international**

Situation en avril

	Organisations gouvernementales <sup>1)</sup>			Missions permanentes	Organisations non gouvernementales <sup>2)</sup>
	Fonctionnaires	Autres personnes	Total		
1983	11 800	2 964	14 764	2 734	2 544
1984	11 779	3 272	15 051	2 887	2 729
1985 3)	11 918	3 258	15 176	2 857	2 749
1986	11 996	3 430	15 426	3 044	2 952
1987	12 022	3 606	15 628	3 099 <sup>e</sup>	2 736
1988	11 979	4 033	16 012	3 243 <sup>e</sup>	2 673

1) Les 16 organisations gouvernementales : ONU, BIT, OMS, UIT, OMM, OMPI, BIE et GATT (Organisations du système des Nations Unies); CERN, AELE, CIM, UI, OIPC, APEF, UPOV et BITH.

2) Les 10 plus grandes organisations non gouvernementales : CICR, LSCR, COE, FLM (Fédération luthérienne mondiale), Fondation de l'Ecole internationale de Genève, IATA, Institut Battelle, ISO, UER et CEI.

3) Pour l'ensemble des 106 organisations non gouvernementales dénombrées en septembre 1985, les effectifs occupés atteignent environ 3 576 (chiffre estimé à partir de résultats partiels du recensement fédéral des entreprises de 1985).

Tableau 14.2

Canton de Genève

**Réunions internationales**

	Organisations gouvernementales <sup>1)</sup>						Organisations non gouvernementales <sup>2)</sup>		
	Total			dont organisations du système des Nations Unies			Réunions	Séances	Délégués et experts
	Réunions	Séances	Délégués et experts	Réunions	Séances	Délégués et experts			
1982	1 217	12 058	59 415	1 116	11 721	53 282	510	1 935	9 917
1983	1 194	12 676	65 380	1 087	12 240	56 626	486	2 160	9 562
1984	1 194	12 535	69 701	1 055	11 847	55 304	479	2 086	10 225
1985	1 275	13 624	71 440	1 128	13 080	58 701	586	2 531	10 948
1986	1 238	11 431	72 677	1 066	10 658	54 231	546	2 487	14 070
1987	1 317	12 751	82 172	1 117	11 897	59 213	537	2 505	11 285

1) Les 16 organisations gouvernementales : ONU, BIT, OMS, UIT, OMM, OMPI, BIE et GATT (Organisations du système des Nations Unies); CERN, AELE, CIM, UI, OIPC, APEF, UPOV et BITH.

2) Les 10 plus grandes organisations non gouvernementales : CICR, LSCR, COE, FLM (Fédération luthérienne mondiale), Fondation de l'Ecole internationale de Genève, IATA, Institut Battelle, ISO, UER et CEI.

1987 **Dépenses**

En 1987, le montant total des dépenses engagées par les **OI couvertes par l'enquête** se fixe à 2,404 milliards de francs, enregistrant une hausse nominale de 3,4 % par rapport à l'année précédente; en termes réels (déduction faite du renchérissement), cette hausse s'élève à 1,4 %. Au cours des cinq années précédentes, ces dépenses ont progressé, en moyenne annuelle, de 4,9 % en valeur nominale et de 1,5 % en termes réels.

Le montant total des dépenses engagées par les **OIG** établies à Genève augmente de 4,4 % en un an (+ 2,4 % en termes réels). Il est en hausse dans 7 OIG, en baisse dans 8; le montant est enregistré pour la première fois dans l'une.

Le coût salarial total s'inscrit à la baisse (- 2,0 %), comme déjà l'an passé, mais plus nettement, alors que progressent de 19,7 % les dépenses courantes pour d'autres biens et services et de 9,4 % les dépenses d'investissements. En raison de cette évolution, la part des salaires dans le total des dépenses fléchit et se fixe à 60,0 % (64,0 % en 1986), atteignant son plus bas niveau depuis le début de l'enquête; les dépenses courantes en biens et services représentent 25,2 % et les dépenses d'investissements 14,8 % du total. Parmi ces dernières et comme les années précédentes, la part du CERN est prépondérante : 92,7 % du total des investissements.

Parmi les 2,089 milliards de francs dépensés en 1987 par les OIG, 1,176 milliard revient à la Suisse, soit 6,7 % de plus qu'en 1986.

En 1987, le montant total dépensé par les **10 principales OING** s'élève à 315 millions de francs, soit 3,0 % de moins que l'année précédente (- 4,8 % en termes réels). Ce recul est dû entièrement aux dépenses courantes pour "autres biens et services" (- 18,9 %); le coût salarial reste stable (+ 0,2 %) et les investissements progressent de 22,6 %, sans pour autant atteindre le niveau record de 1985. Quant aux dépenses de construction, partie intégrante des investissements, elles dépassent en 1987 le niveau record de 1986; la plus grande part de celles-là est due aux constructions de l'une des grandes OING.

Au cours des cinq années précédentes, le total des dépenses des 10 principales OING a progressé, en moyenne annuelle, de 6,2 % en valeur nominale et de 2,7 % en termes réels. En 1987, le coût salarial représente 67,2 % des dépenses, les achats d'autres biens et services 22,2 %, les investissements 10,6 %.

1988-1989 *Les perspectives annoncées en avril dernier par les OIG laissent prévoir que les effectifs et les dépenses devraient rester stables, si ce n'est se replier légèrement. Le nombre de réunions internationales est supposé rester stable.*

Tableau 14.3

Canton de Genève

**Dépenses des organisations internationales gouvernementales<sup>1)</sup>** (milliers de F)

	Dépenses courantes			Dépenses d'investissements			Total
	Coût salarial total	Autres biens et services	Total	Biens d'équipement	Dépenses de construction	Total	
1982	1 100 387	370 099	1 470 486	126 407	63 912	190 319	1 660 805
1983	1 195 717	416 114	1 611 831	135 450	83 900	219 350	1 831 181
1984	1 233 139	417 600	1 650 739	145 432	84 745	230 177	1 880 916
1985	1 281 451	473 789	1 756 240	181 972	89 081	271 053	2 026 293
1986	1 280 109	439 317	1 719 426	221 531	60 707	282 238	2 001 664
1987	1 254 528	526 023	1 780 551	235 618	73 137	308 755	2 089 306

1) Les 16 organisations gouvernementales : ONU, BIT, OMS, UIT, OMM, OMPI, BIE et GATT (Organisations du système des Nations Unies); CERN, AELE, CIM, UI, OIPC, APEF, UPOV et BITH.

Tableau 14.4

Canton de Genève

**Dépenses des organisations internationales non gouvernementales<sup>1)</sup>** (milliers de F)

	Dépenses courantes			Dépenses d'investissements			Total
	Coût salarial total	Autres biens et services	Total	Biens d'équipement	Dépenses de construction	Total	
1982	164 823	80 938	245 761	6 070	4 488	10 558	256 319
1983	179 876	84 074	263 950	7 788	2 514	10 302	274 252
1984	189 450	95 448	284 898	8 694	1 889	10 583	295 481
1985	201 077	90 986	292 063	37 857	2 800	40 657	332 720
1986	211 006	86 024	297 030	11 119	16 217	27 336	324 366
1987	211 497	69 785	281 282	14 055	19 452	33 507	314 789

1) Les 10 plus grandes organisations non gouvernementales : CICR, LSCR, COE, FLM (Fédération luthérienne mondiale), Fondation de l'École internationale de Genève, IATA, Institut Battelle, ISO, UER et CEI.

## 15. Commerce extérieur avec l'étranger

1988 Le commerce extérieur du canton de Genève enregistre, en 1988, des résultats records. Les importations comme les exportations dépassent la valeur de six milliards de francs et la croissance est la plus forte de ces dernières années, 1984 excepté. On observe une intensification des échanges avec l'Asie, tout particulièrement avec Hong-Kong et le Japon.

En 1988, la valeur des **importations** a dépassé six milliards de francs (6,009), ce qui représente un accroissement de plus de cinq cent millions de francs (ou 9,1 %) par rapport à 1987.

Structurellement, les achats à l'étranger sont constitués pour plus de la moitié (51 %) de biens de consommation, pour plus d'un tiers (34 %) de matières premières et demi-produits, pour 12 % de biens d'équipement et pour 4 % de produits énergétiques.

Sans aller dans le détail, pour les raisons évoquées dans l'encadré de la page 51, on peut observer que la part des biens d'équipement s'accroît d'environ deux points en 1988. Il est tentant d'y voir un regain d'investissements en rapport avec la bonne tenue globale de l'industrie. La part des produits énergétiques se réduit d'un point, ce qui correspond à une baisse importante des achats malgré un effritement du prix moyen.

Les **exportations** ont dépassé également six milliards de francs (6,106), soit une croissance de près de 780 millions de francs (ou 14,6 %) par rapport à 1987.

Les produits de l'horlogerie constituent la majeure partie des ventes à l'étranger (29 %). La part de la bijouterie s'inscrit à 16 %, celle de la chimie à 15 %, celle du commerce des métaux précieux et pierres gemmes à 14 %; les ventes de machines représentent 10 % des exportations.

Compte tenu des réserves concernant la comparabilité, on peut tout de même observer que les exportations de tous les produits de l'industrie traditionnelle du canton, à l'exception des machines, sont en forte progression, en particulier en ce qui concerne l'horlogerie, la bijouterie, le commerce des gemmes et des métaux précieux. Pour les produits chimiques, la croissance est plus modérée, tandis que les ventes à l'étranger de machines paraissent stagner.

1989 *On ne dispose pas d'éléments permettant une prévision de l'évolution du commerce extérieur du canton. A l'échelon national, la plupart des organismes tablent sur une croissance sensible des importations (de 3,5 % à 6,5 % selon les sources) et des exportations (de 3,3 % à 5,5%; deux banques étant plus réservées : 1 % et 2,5 %). Ces prévisions portent sur les biens mais aussi sur les services.*

Graphique 15

### Commerce extérieur du canton, en millions de francs

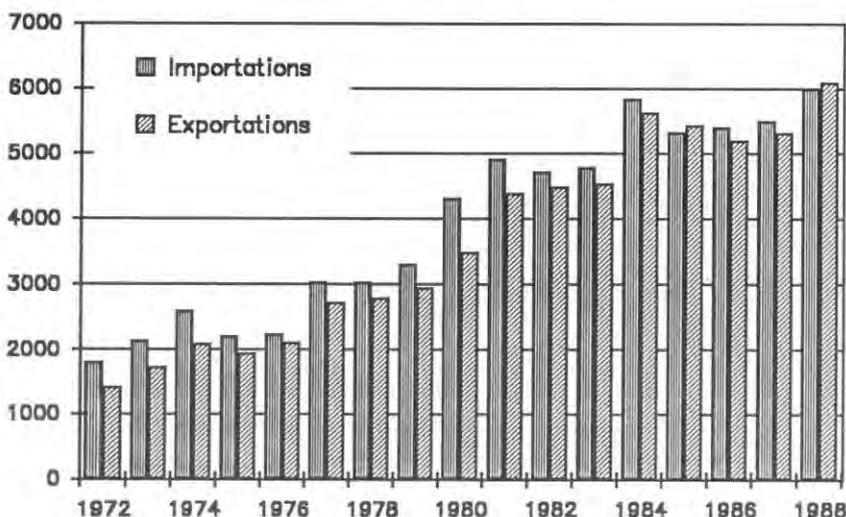


Tableau 15.1

Canton de Genève

Commerce extérieur du canton de Genève<sup>1)</sup>, en poids et en valeur

	Importations			Exportations			Balance commerciale Mio F <sup>2)</sup>	Taux de couverture %
	1 000 tonnes	Mio F <sup>2)</sup>	F/Tonne	1 000 tonnes	Mio F <sup>2)</sup>	F/Tonne		
1983	1 447	4 795	3 313	150	4 549	30 428	- 245	95
1984	1 499	5 848	3 902	234	5 631	24 031	- 217	96
1985	1 800	5 339	2 966	208	5 443	26 160	104	102
1986	2 765	5 409	1 956	151	5 206	34 376	- 203	96
1987	2 584	5 506	2 130	139	5 328	38 281	- 178	97
1988	2 236	6 009	2 688	112	6 106	54 751	98	102

1) Le commerce extérieur du canton est défini par rapport à l'étranger. Les échanges entre cantons sont donc exclus.

2) Les différences dues aux chiffres arrondis ne sont pas rectifiées.

Tableau 15.2

Canton de Genève

Commerce extérieur du canton de Genève<sup>1)</sup>, par région, en 1988

	Importations			Exportations		
	1 000 tonnes	Mio F <sup>2)</sup>	Variation en %	1 000 tonnes	Mio F <sup>2)</sup>	Variation en %
<b>Europe</b>	2 176	3 801	3,7	94	2 796	10,1
dont France	1 697	1 568	12,0	33	727	23,5
Italie	125	746	10,5	22	473	17,5
Grande-Bretagne	8	412	- 9,3	3	517	- 1,5
R.F.A.	106	402	5,1	13	415	6,0
<b>Afrique</b>	6	55	- 3,2	3	82	17,1
<b>Asie</b>	37	1 285	36,5	8	2 107	29,3
dont Japon	31	476	37,0	1	279	17,8
Hong-Kong	0	227	46,8	1	659	39,9
<b>Amérique</b>	16	864	3,2	7	1 079	2,4
dont Etats-Unis	8	673	20,7	4	840	3,6
<b>Océanie</b>	0	4	- 21,0	0	42	20,1
<b>Total</b>	<b>2 236</b>	<b>6 009</b>	<b>9,1</b>	<b>112</b>	<b>6 106</b>	<b>14,6</b>

1) Le commerce extérieur du canton est défini par rapport à l'étranger. Les échanges entre cantons sont donc exclus.

2) Les différences dues aux chiffres arrondis ne sont pas rectifiées.

La statistique régionalisée du commerce extérieur a été révisée dès 1988 pour être adaptée au système harmonisé européen de désignation et de codification des marchandises. C'est la raison pour laquelle les comparaisons ne sont plus possibles provisoirement à l'échelle des groupes de produits : le contenu des groupes n'est plus strictement identique à celui des années précédentes. Cependant les résultats globaux (tableau 15.1) restent pertinents ainsi que tout ce qui se rapporte à la répartition géographique (tableau 15.2).

**16. Masse salariale**

1988 La masse salariale versée par les entreprises du canton (organisations internationales gouvernementales non comprises) connaîtra vraisemblablement, en 1988, un taux de croissance entre 6,5 % et 7 %; en 1987, la progression était de 6,3 %.

Pour les trois premiers trimestres 1988, les résultats disponibles indiquent une croissance nominale de 7,9 % de la masse salariale. La hausse moyenne de l'indice genevois des prix à la consommation ayant atteint 2,1 %<sup>1)</sup>, la progression de la masse salariale se chiffre à 5,6 % en termes réels, contre 6,1 % pour la période correspondante précédente.

1989 *Selon les prévisions macroéconomiques disponibles pour la Suisse, la rémunération des salariés pourrait enregistrer une hausse de 5 à 6 % durant l'année 1989.*

---

1) La hausse de l'indice de 2,1 % est calculée en divisant l'indice mensuel moyen de la période janvier à septembre 1988 (115,9) par celui de la période janvier à septembre 1987 (113,4). Le passage de l'accroissement de la masse salariale en termes nominaux (+ 7,9 %) à l'accroissement en termes réels (+ 5,6 %) est obtenu en divisant le coefficient d'accroissement de la masse salariale (1,0786) par celui de l'indice (1,0214).

Tableau 16.1

Canton de Genève

**Salaire versés par les entreprises du canton<sup>1)</sup>**

	1000 F	Variation en % par rapport à la période précédente		1 000 F	Variation en % par rapport à la période précédente
1982	7 094 363	10,5	<b>1er - 3e trimestre</b>		
1983	7 730 114	9,0	1984	5 975 904	6,5
1984	8 268 250	7,0	1985	6 378 995	6,7
1985	8 906 386	7,7	1986	6 725 099	5,4
1986	9 465 023	6,3	1987	7 269 310	8,1
1987	10 058 314	6,3	1988	7 840 975	7,9

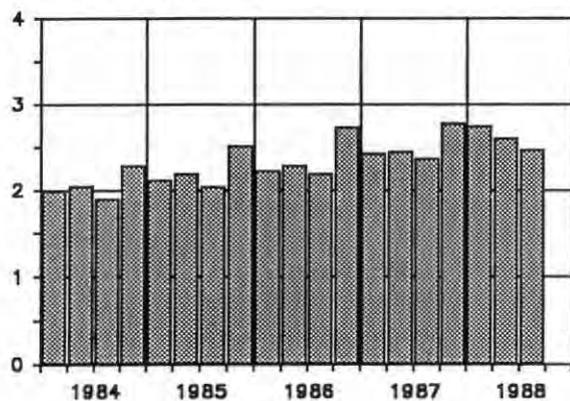
1) Résultats de l'enquête trimestrielle auprès des administrations publiques, des grandes entreprises et des principales caisses de compensation du canton; organisations internationales gouvernementales non comprises.

Graphique 16

**Salaire versés dans le canton**

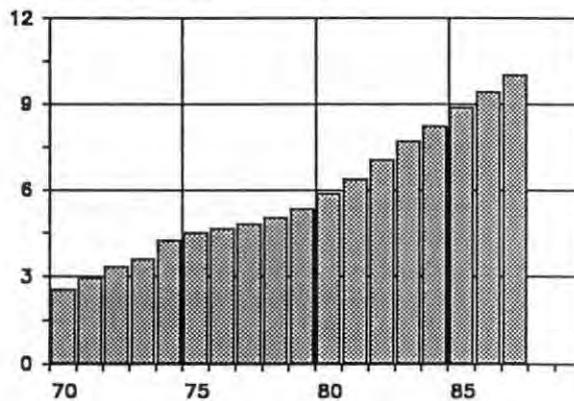
**Résultats trimestriels**

Milliards de francs



**Résultats annuels**

Milliards de francs



## 17. Prix à la consommation

1988 A l'échelon national, le taux annuel de renchérissement s'établit à 1,9 % en 1988 (glissement de décembre à décembre), chiffre identique à celui de 1987. Comme les années précédentes, la hausse des prix à la consommation est moins marquée en Suisse que dans l'ensemble des pays de l'OCDE : le glissement des prix de novembre 1987 à novembre 1988 (dernières données disponibles pour l'OCDE) se fixe à 4,3 % pour l'ensemble de l'OCDE et 5,8 % pour les pays européens de l'organisation. Parmi les pays dont le taux de renchérissement est inférieur au taux suisse, citons : les Pays-Bas (+ 1,0 %), le Japon (+ 1,1 %), l'Allemagne de l'Ouest (+ 1,6 %) et la Belgique (+ 1,6 %). Ce taux prend une valeur supérieure notamment pour la France (+ 3,0 %), les Etats-Unis (+ 4,2 %) et le Royaume-Uni (+ 6,4 %). Le renchérissement annuel dépasse 10 %, entre autres, pour le Portugal, la Grèce, l'Islande et la Turquie. Dans la quasi-totalité des pays industrialisés, on observe une accélération de la hausse du niveau général des prix à la consommation par rapport à 1987; cette situation découle de la vigueur de la demande, du degré très élevé d'utilisation des capacités de production et d'une politique monétaire relativement expansive dans les faits.

A Genève, le taux annuel de renchérissement, calculé de décembre à décembre, se fixe à 2,4 %, contre 2,2 % en 1987. Cette accélération de la hausse des prix à l'échelon cantonal creuse un peu plus l'écart avec l'ensemble du pays : durant la période 1983-1988, le niveau général des prix augmente de 17,4 % à Genève, de 12,8 % en Suisse.

En un an, les prix de l'alimentation progressent de 1,8 % en raison principalement de hausses portant sur les produits laitiers (+ 4,4 %), les repas pris au restaurant (+ 3,5 %) et la viande (+ 1,7 %). L'augmentation des premiers, intervenue en février, résulte d'une décision prise par le Conseil fédéral dans le cadre de sa politique agricole. Quant à celle des repas pris au restaurant, elle est à considérer dans le cadre de l'évolution des prix des services privés (+ 3,8 %). La hausse des **boissons et tabacs** se chiffre à 0,8 %, elle découle de l'augmentation de la bière achetée au détail (+ 5,5 %) et de celle des boissons sans alcool consommées au restaurant (+ 1,9 %). Les prix des vins (achetés au détail) n'enregistrent qu'une hausse ténue (+ 0,2 %), ceux des boissons sans alcool se replient de 0,9 %. Les prix de l'**habillement** augmentent de 1,7 %; les hausses diffèrent assez peu selon le genre de vêtement, à l'exception des vêtements pour petits enfants, qui continuent d'augmenter plus fortement que les autres (+ 4,9 % en 1988). Les **loyers** progressent de 4,9 %, ils restent ainsi le principal moteur de la hausse des prix à Genève; à l'échelon national, leur hausse se fixe à 2,9 %. Si les loyers genevois étaient restés stables, l'indice général aurait progressé de 1,4 %. L'indice du groupe **chauffage et éclairage** se replie de 1,3 % en raison des baisses du mazout (-2,0 %) et du gaz (-16,1 %). Les prix du groupe **aménagement et entretien du logement** augmentent de 1,4 %. Les prix des **transports et communications** progressent de 1,7 %, ce qui traduit les hausses des assurances RC (+ 4,7 %), des services des garagistes (+ 3,3 %) et de l'essence (+ 3,2 %), atténuées par le recul des tarifs postaux et téléphoniques (-1,6 %; taxes téléphoniques internationales). L'adaptation des tarifs hospitaliers (+ 6,0 %) et celle des services des coiffeurs (+ 4,8 %) se répercutent sur le groupe **santé et soins personnels** (+ 2,2 %). L'indice du groupe **instruction et loisirs** enregistre une hausse de 2,6 % imputable principalement à celles des cours (+ 7,7 %) et des vacances (+ 3,0 %; tarifs hôteliers : + 5,5 %). Les prix des **produits pétroliers**, qui ont exercé un fort impact sur l'indice en 1973, 1979 et 1986, notamment, n'influent pratiquement pas sur la variation de l'indice de 1988. Le prix du mazout, après avoir baissé de 8,9 % entre décembre 1987 et mars 1988, a fluctué en cours d'année avant de s'inscrire à la hausse entre octobre et décembre (+ 10,8 %). Le prix de l'essence s'est aussi replié en début d'année, a fluctué dans des limites étroites, mais n'a pas augmenté sensiblement à la fin de l'année, contrairement au mazout.

Comme ces dernières années, le renchérissement des **marchandises** (+ 1,2 %) reste en deçà de celui des services (+ 3,4 %). Comme l'an passé, mais contrairement aux années précédentes, les **services publics** (+ 0,8 %) progressent moins que les **services privés** (+ 3,8 %). La hausse se fixe à 1,3 % pour les **marchandises non durables**, à 0,9 % pour la **marchandises durables**. Le renchérissement des **biens importés** (+ 1,0 %) est inférieur à celui des **biens et services indigènes** (+ 2,9 %).

Tableau 17

Canton de Genève

**Indice genevois des prix à la consommation**

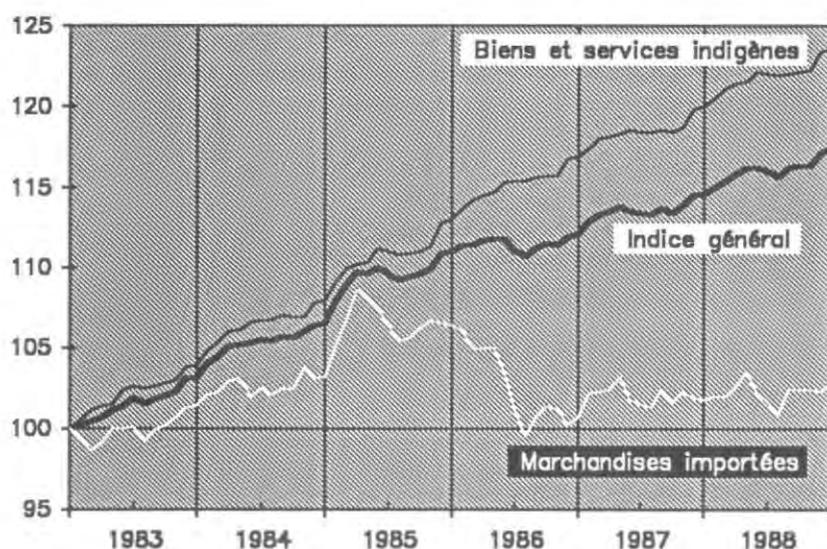
Variation annuelle, calculée de décembre à décembre, selon le groupe de dépenses, le genre de biens et l'origine des biens, en %

	1983	1984	1985	1986	1987	1988
<b>Indice général</b>	<b>3,1</b>	<b>3,2</b>	<b>4,3</b>	<b>1,0</b>	<b>2,2</b>	<b>2,4</b>
<b>Groupe de dépenses</b>						
Alimentation	4,2	3,2	3,9	1,9	1,5	1,8
Boissons et tabacs	0,8	2,3	3,8	2,3	1,1	0,8
Habillement	4,8	2,9	4,5	3,7	2,4	1,7
Loyer	4,6	4,7	5,7	5,0	4,4	4,9
Chauffage et éclairage	- 6,1	6,9	3,2	- 29,8	1,2	- 1,3
Aménagement et entretien du logement	2,0	2,0	2,7	2,6	1,3	1,4
Transports et communications	1,3	3,4	2,8	- 2,5	0,6	1,7
Santé et soins personnels	5,1	1,8	2,6	3,2	3,4	2,2
Instruction et loisirs	3,9	2,2	6,1	3,7	2,0	2,6
<b>Genre de biens</b>						
Marchandises	1,9	2,1	2,8	- 2,2	1,3	1,2
. Marchandises non durables	2,0	2,3	3,1	- 2,9	1,3	1,3
. Marchandises durables	1,5	1,2	1,4	1,6	1,4	0,9
Services	4,4	4,4	5,7	4,1	3,0	3,4
. Services privés	4,2	3,4	5,8	4,6	3,7	3,8
. Services publics	5,9	10,7	4,8	1,3	- 0,9	0,8
<b>Origine des biens</b>						
Marchandises et services indigènes	3,9	3,9	4,7	3,5	2,6	2,9
Marchandises importées	1,4	1,7	3,1	- 5,3	1,0	1,0
<b>Variation des moyennes annuelles de l'indice général</b>						
	4,1	3,7	4,0	1,7	1,9	2,2
<i>Pour information : indice suisse</i>						
Variation annuelle (déc.-déc.)	2,1	2,9	3,2	0,0	1,9	1,9
Variation des moyennes annuelles	2,9	2,9	3,4	0,8	1,4	1,9

Graphique 17

Indice genevois des prix à la consommation (décembre 1982 = 100) selon l'origine des biens

Chiffres mensuels



1989 *Les prévisions d'évolution des prix à la consommation à l'échelon suisse élaborées par les principaux instituts universitaires et par les grandes banques indiquent pour 1989 un renchérissement compris, en moyenne annuelle, entre 2,5 % et 3,0 %. En raison des écarts constatés ces dernières années entre les évolutions des indices genevois et suisse et de leur nature, notamment des différences dans le mouvement des loyers, le SCS considère comme probable un taux annuel de renchérissement (glissement de l'indice de décembre à décembre) compris entre 2,5 % et 3,5 % à Genève en 1989. En cas de relèvement des taux hypothécaires, le maximum de cette fourchette serait sans doute atteint. Le rythme de progression du niveau général des prix pourrait s'accélérer encore légèrement en 1990.*

*Dans tous les pays industrialisés, on peut s'attendre à une légère accélération du renchérissement en 1989. Cette tendance est imputable à la vigueur de la demande et au degré très élevé d'utilisation des capacités de production, ainsi qu'à la reprise des cours des matières premières.*

*A la suite de l'arrêt du conflit armé entre l'Irak et l'Iran, les pays producteurs de pétrole membres de l'OPEP ont tenté de retrouver un modus vivendi afin d'éviter un nouvel effritement des cours du brut. Après de laborieuses négociations à Vienne en novembre 1988, le cartel a fixé un volume de production global à ne pas dépasser et décidé de maintenir les prix de référence à 18 dollars le baril, prix nettement supérieur à celui pratiqué sur le marché libre au cours de 1988. En 1989, le prix du pétrole s'inscrira, par conséquent, sans doute à la hausse, mais celle-là ne sera peut-être pas aussi forte que souhaité par l'OPEP, car la production des pays non membres du cartel est importante et la cohésion de l'organisation est fragile. A plus long terme, le prix du pétrole ne peut que remonter, et même dans des proportions très fortes, mais la question est de savoir quand !*

*En Suisse, comme dans les pays industrialisés, la robustesse de la demande et le degré élevé d'utilisation des capacités de production se répercuteront sur le mouvement des prix. Des pressions à la hausse des prix pourraient aussi venir de revendications salariales s'appuyant sur l'assèchement du marché du travail. La BNS mènera en 1989 une politique monétaire plus restrictive et plus précise qu'elle n'a pu l'être l'an passé en raison des changements intervenus dans la pratique de paiement (système de clearing interbancaire) et des nouvelles prescriptions sur les liquidités des banques. Il en résultera probablement un redressement du franc suisse, qui atténuera notamment les hausses des matières premières.*

*A Genève, la tension devenue quasiment permanente et structurelle du marché du logement continue d'influer sur le renchérissement. Pour peu que les taux hypothécaires soient relevés, suivant en cela le mouvement des taux d'intérêt qui s'annonce, les loyers porteront nettement l'indice à la hausse. Cette répercussion de la variation des taux hypothécaires ne devrait cependant pas toucher immédiatement l'ensemble des logements en raison de la durée des baux. De plus, la dernière baisse de ces taux n'avait guère été, elle, répercutée sur les loyers, ce qui milite en faveur d'une certaine inertie de ceux-ci par rapport à ceux-là (pour peu que la variation des taux hypothécaires soit ténue).*

## Collection «Aspects statistiques»

### 1984

- No 40 — Evolution de l'emploi dans l'industrie genevoise de 1966 à 1982 (Avril 1984, 32 pages, prix: 5 F.)
- No 41 — Prix à la consommation et loyers. Evolution 1983-84 à Genève (Juillet 1984, 27 pages, prix: 5 F.)
- No 42 — Recensement fédéral de la population 1980.6: Population active et mouvements pendulaires (Décembre 1984, 76 pages, prix: 10 F.)

### 1985

- No 43 — Les logements inoccupés et les locaux commerciaux vacants à Genève. Résultats de l'enquête au 1<sup>er</sup> juin 1984 (Mars 1985, 16 pages, prix: 5 F.)
- No 44 — Recensement fédéral de la population 1980. 7: Conditions d'habitation des ménages; occupation en termes de pièces (Mai 1985, 28 pages, prix: 5 F.)
- No 45 — Recensement fédéral de la population 1980. 8: Conditions d'habitation des ménages; occupation en termes de surface, statut d'occupation (Juillet 1985, 28 pages, prix: 5 F.)
- No 46 — Recensement fédéral de la population 1980. 9: Conditions d'habitation des ménages par commune et quartier de la ville de Genève (Août 1985, 32 pages, prix: 5 F.)
- No 47 — Le mouvement de fonds des comptes de chèques postaux à Genève de 1960 à 1984 (Septembre 1985, 16 pages, prix: 5 F.)
- No 48 — Les logements inoccupés et les locaux commerciaux vacants à Genève. Résultats de l'enquête au 1<sup>er</sup> juin 1985 (Octobre 1985, 20 pages, prix: 5 F.)

### 1986

- No 49 — Evolution de la population étrangère à Genève 1981-1984; catégorie de permis et type de mouvement (Janvier 1986, 32 pages, prix: 5 F.)
- No 50 — Evolution de l'emploi à Genève (Février 1986, 40 pages, prix: 5 F.)
- No 51 — Commerce extérieur du canton de Genève selon le mode de transport (1972-1984), l'emploi et la nature des marchandises (1982-1984) (Avril 1986, 28 pages, prix: 5 F.)
- No 52 — Recensement fédéral de la population 1980. 10: Structure professionnelle de la population résidente active du canton de Genève (Juin 1986, 28 pages, prix: 5 F.)
- No 53 — Le point sur les statistiques de l'énergie dans le canton de Genève (Novembre 1986, 36 pages, prix: 5 F.)
- No 54 — Les logements inoccupés et les locaux commerciaux vacants à Genève. Résultats de l'enquête du 1<sup>er</sup> juin 1986 (Décembre 1986, 16 pages, prix: 5 F.)

### 1987

- No 55 — Economie genevoise: rétrospective 1986 (Février 1987, 48 pages, prix: 10 F.)
- No 56 — Prix à la consommation et loyers; évolution 1984-1986 à Genève (Juillet 1987, 32 pages, prix: 5 F.)
- No 57 — Recensement fédéral des entreprises 1985. 1: Les administrations publiques dans le canton de Genève (septembre 1987, 43 pages, prix: 5 F.)
- No 58 — Emigration des Suisses hors du canton de Genève de 1984 à 1986 (décembre 1987, 28 pages, prix: 5 F.)

### 1988

- No 59 — Economie genevoise: rétrospective 1987 (Février 1988, 56 pages, prix: 10 F.)
- No 60 — Evolution des prix à la consommation 1983-1987; comparaison Genève/Suisse (Septembre 1988, 34 pages, prix: 10 F.)
- No 61 — Recensement fédéral des entreprises 1985. 2: Le recensement de l'agriculture à Genève (Octobre 1988, 56 pages, prix: 10 F.)
- No 62 — Recensement fédéral des entreprises 1985. 3: Evolution de l'emploi par branche économique 1975-82-85 (Novembre 1988, 51 pages, prix: 10 F.)

### 1989

- No 63 — La main-d'œuvre frontalière dans le canton de Genève (Février 1989, 28 pages, prix: 10 F.)
- No 64 — Economie genevoise: rétrospective 1988 (Février 1989, 56 pages, prix: 10 F.)